l'Humanité

NOËL **Notre sélection cadeaux à mettre au pied du sapin** P. 16

MARDI 5 DÉCEMBRE 2023. | N° 23832. | 2,60 € | www.humanite.fr

LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS
l'Humanité

Au feu, les pompiers en danger

Ils sauvent nos vies au détriment de la leur. Avec la CGT, ils veulent faire reconnaître leur contamination par des molécules toxiques et obtenir un suivi sanitaire. P. 9

PATRICK FORGET-SAGAPHOTO / SAIF IMAGES

PROCHE-ORIENT : MALAISE CHEZ LES CHERCHEURS

En France, les universitaires spécialistes du monde arabe travaillent dans un climat délétère, fait de censures, de pressions et d'intimidations depuis les attaques du Hamas, le 7 octobre. P. 2

BELGIQUE 2,70 € - DOMS 2,90 € - MAROC 32 MAD
M 00110 - 1205 - F: 2,60 €

l'Humanité
MARDI 5 DÉCEMBRE 2023.

ÉDITORIAL
PAR MARION D'ALLARD

Or noir et peinture verte

À Dubai, le paradoxe tourne à la farce. La COP28 entame sa deuxième semaine de travaux et son hôte, le sultan Al Jaber, vient de se prendre les pieds dans les rouages huilés de sa stratégie de communication. La flaque d'hydrocarbure sur le parcours de ce magnat du pétrole, propulsé président de la Conférence internationale sur le climat – là est le paradoxe –, était sans doute trop glissante. **Révélés par *The Guardian*, dimanche, les propos tenus mi-novembre** par le nouvel homme vert des Émirats arabes unis éclairent définitivement la nature du personnage, confirment l'ampleur de la supercherie et confortent ceux qui, depuis des mois, s'opposent à sa nomination : *« Aucune étude scientifique, aucun scénario ne dit que la sortie des énergies fossiles nous permettra d'atteindre 1,5 °C. »* Assertion fausse autant que dangereuse. Le consensus est de longue date établi. La combustion du pétrole, du gaz et du charbon compte pour deux tiers des émissions mondiales de CO_2. Seule leur réduction, drastique et généralisée, permettra de respecter les objectifs mondiaux. *« Tant que nos émissions mondiales de CO_2 ne seront pas égales à zéro, le climat continuera de dériver »*, affirmait récemment dans nos colonnes Valérie Masson-Delmotte, paléoclimatologue, ex-coprésidente du groupe 1 du Giec.

Ce sommet, pas plus que les précédents, ne mettra les fossiles au ban.

En bon diplomate, Al Jaber plaide le hors-contexte. La ficelle est un peu grosse. D'autant qu'il n'en est pas resté là. Ce même jour, le sultan émirati intime qu'on lui présente *« la feuille de route d'une sortie des énergies fossiles (…) sans renvoyer le monde à l'âge des cavernes »*. Non, sa langue de bois n'a pas fourché. Al Jaber dirige une firme pétrolière. Son CDD à la tête de la COP28 n'y changera rien. Dans les allées climatisées du rendez-vous onusien, il est le VRP des lobbyistes du pétrole et du gaz, qui y pullulent. Ce sommet, pas plus que les précédents, ne mettra les fossiles au ban. Les sols meurent, les forêts brûlent, les mers montent, la biodiversité s'effondre, les populations souffrent, les plus fragiles succombent et le capitalisme, lui, s'adapte, en ripolinant en vert Al Jaber et ses confrères. ■

« On n'est plus vus comme des savants, mais comme des idéologues »

LIBERTÉS Depuis le massacre perpétré par le Hamas, les chercheurs et universitaires spécialistes de la Palestine et du monde arabe ont toutes les peines du monde, en France, à porter leurs connaissances dans le débat public.

Ce sont des thésards à qui une bonne âme conseille de changer de sujet de recherche : la Palestine, ce serait gênant, quand même. C'est une chercheuse médaillée du CNRS que des éditocrates somment d'abjurer et de lancer avec le chœur que *« le Hamas, c'est Daech »* ! C'est un juriste, professeur à HEC, qui se voit, pour avoir parlé d'apartheid en Palestine, ciblé par une pétition signée par des centaines d'anciens élèves exigeant des *« mesures disciplinaires »* à son encontre. Ce sont des associations étudiantes qui doivent soumettre leurs communiqués à l'administration, avant publication. Ou un syndicat qui, dans une université, est tout bonnement privé d'accès aux listes de diffusion au personnel pour avoir apporté son soutien aux Gazaouis sous les bombes.

Ce sont aussi des soirées-débats privées de salles, des colloques repoussés, un symposium international sur la Cour pénale internationale reporté… Ce sont des demandes d'autorisation qui, échappées du cadre académique, finissent sur le bureau des préfets. Ou encore des publications semi-publiques qui, même très éphémères, sont prélevées et signalées comme illicites sur la plateforme Pharos. C'est aussi de la malveillance, de la dénonciation, des insultes et des calomnies à tous les étages. Ce sont ensuite des sanctions possibles, de la mise en retrait à la suspension temporaire. Derrière ces signaux plus ou moins faibles, ou quasi inexistants selon le ministère (lire notre article ci-après), le climat général vire à la censure et, à tout le moins, à l'autocensure. Et ça, pour beaucoup, ça reste du jamais-vu.

Jusque-là, à l'université et dans la recherche, la muraille avait tenu bon an, mal an. En novembre 2007, sur fond de révoltes à Villiers-le-Bel (Val-d'Oise), Nicolas Sarkozy avait grondé à la télévision : *« Quand on veut expliquer l'inexplicable, c'est qu'on s'apprête à excuser l'inexcusable. »* Tout le monde, ou presque, avait haussé les épaules. En janvier 2016, le premier ministre Manuel Valls s'était glissé dans ses bottes. *« Expliquer, c'est déjà un peu vouloir excuser »*, avait-il sermonné, et là, les sociologues avaient protesté plus vigoureusement. Puis, quand Frédérique Vidal a, en février 2021, prétendu enquêter sur *« l'islamo-gauchisme qui gangrène l'université »*, les plus hautes autorités académiques lui ont adressé une volée de bois vert. *« Le débat politique n'est pas par principe un débat scientifique, il ne doit pas pour autant conduire à raconter n'importe quoi »*, avait cinglé la Conférence des présidents d'université. *« Regrettable instrumentalisation »* d'un terme n'ayant rien d'une *« réalité scientifique »*, avait rétorqué le CNRS en condamnant *« les tentatives de délégitimation »* de certains champs de la recherche, comme les études postcoloniales.

« AVOIR À JUSTIFIER SA LÉGITIMITÉ SCIENTIFIQUE »

Mais aujourd'hui, c'est terminé. Adieu *« l'indépendance et la sérénité, indispensables à la réflexion et à la création intellectuelle »* dans l'enseignement supérieur (article L123-9 du Code de l'éducation). Bonjour, la police

LUC NOBOUT / IP3

ENQUÊTE « Devant des étudiants qui ne sont pas tous d'accord. Que faire ? Ne pas parler pour éviter des tensions ? »

et la justice qui font irruption dans le monde académique. Et au passage : bye-bye Émile Durkheim et l'une de ses grandes leçons : *« Un peuple est d'autant plus démocratique que la délibération, que la réflexion, que l'esprit critique jouent un rôle plus considérable dans la marche des affaires publiques. Il l'est d'autant moins que l'inconscience, les habitudes inavouées, les sentiments obscurs, les préjugés en un mot soustraits à l'examen, y sont au contraire prépondérants. »*

Chercher à faire comprendre, contextualiser, ce serait se livrer à une « apologie du terrorisme » potentielle.

Depuis les massacres perpétrés en Israël, le 7 octobre, par le Hamas, fissures et crevasses se multiplient dans la sphère universitaire française. Et si les digues n'ont pas encore toutes sauté en matière de liberté d'expression et de libertés académiques, de nombreuses voies d'eau sont ouvertes. Chercher à éclairer, à faire comprendre ou, horresco referens, à contextualiser, ce serait non plus seulement justifier, mais bien se livrer à une *« apologie du terrorisme »* potentielle… *« Dès qu'on se met en tête d'apporter du sens, c'est intolérable, et dans cette atmosphère où l'ignorance crasse comme les positions fascisantes prospèrent, l'émotion sert de clé d'explication »*, blâme une directrice de recherche au CNRS qui, spécialiste des mondes méditerranéens, a refusé toute intervention dans le débat public *« pour ne pas avoir à justifier en permanence de sa légitimité scientifique »*.

VASTE CAMPAGNE DE DÉNONCIATIONS ET DE CHANTAGES

Pour une de ses collègues, *« dès qu'on parle de la Palestine, on n'est plus vus comme des savants mais comme des idéologues. On nous attend au tournant pour nous tomber dessus au premier écart. Le climat actuel est sans précédent, c'est dramatique »*. Dans la même veine, une chercheuse précaire s'insurge : *« Tous les discours sur l'autodétermination, sur l'histoire coloniale sont littéralement impossibles à tenir aujourd'hui et, pour les censurer, on mobilise les accusations les plus graves comme l'antisémitisme. Or, la neutralité, ce n'est pas réduire les sciences humaines et sociales au discours hégémonique qui prend le parti du gouvernement d'extrême droite israélien. »*

Sur la vingtaine d'interlocuteurs, titulaires ou non, dans des universités et des laboratoires, sollicités par *l'Humanité* dans le cadre de cette enquête, beaucoup pointent la responsabilité directe de Sylvie Retailleau, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dans ce climat délétère. Selon eux, c'est sa lettre, diffusée dès le 9 octobre, qui a déclenché la vaste campagne de dénonciations, d'intimidations ou de chantages à laquelle on assiste, alors que le ministère, aujourd'hui, ne veut y voir qu'un *« simple rappel à la loi »* face à d'éventuels comportements délictuels (lire notre article page 4).

« Ce courrier était simplement inacceptable, juge Jean-Paul Chagnollaud, professeur émérite et président de l'Institut de recherche et d'études Méditerranée Moyen-Orient (iReMMO). *Si j'avais été doyen, j'aurais organisé la bronca. C'est gravissime car la ministre a agi dans un tsunami d'émotions, sans la moindre distance par rapport aux principes qu'elle aurait dû défendre. »* Professeure de droit international à l'université Paris-Sud, Rafaëlle Maison alerte sur une de ses conséquences directes. *« À la différence des chercheurs, nous donnons des cours en amphithéâtre devant des étudiants qui ne sont pas tous d'accord. Que faire ? Ne pas parler pour éviter des tensions ? Prendre le risque de parler et d'être dénoncés sur les réseaux sociaux ? On est aussi confrontés à une police de la pensée par le public. »*

Sous la pression du gouvernement, voilà que les pires travers des débats de plateaux télévisés entrent à l'université comme dans du beurre.

Au CNRS, le courrier de la ministre a bel et bien, contre tous les usages, circulé. Agrémenté parfois — selon les éléments recueillis par *l'Humanité* — d'un appel à la délation extrêmement explicite. *« Des expressions politiques, proclamations d'opinions, échanges sur les listes de diffusion pourraient troubler l'ordre public et les conditions normales de travail »*, indique, par exemple, un cadre intermédiaire du CNRS avant de réclamer un *« signalement immédiat de tout événement et incident »*.

« Quand on a découvert ces messages, on s'est dit que le CNRS allait être à feu et à sang, avec des collègues encouragés à s'épier et à se dénoncer, même si la diffusion n'a pas été générale, et qu'elle a manifestement échappé au PDG », constate l'un de nos interlocuteurs. Questionné par notre journal, le CNRS évoque *« deux cas remontés à la direction générale s'agissant de propos "problématiques" tenus dans le contexte du conflit israélo-palestinien »*. Et d'ajouter : *« Nous ne sommes pas en mesure de donner plus d'informations à ce stade, en particulier, sur leur nature et les suites données. »* Dans certains endroits, le zèle et la vindicte ont été poussés loin, et fort.

Pour avoir, le 8 octobre, partagé sur une liste strictement interne, dédiée aux échanges politiques et syndicaux, un communiqué de Solidaires étudiants à l'École des hautes études en sciences sociales (Ehess), une chercheuse au CNRS, elle-même syndiquée à la CGT, a été, d'après les témoignages de plusieurs de ses collègues, copieusement insultée, puis dénoncée à la direction générale. Les syndicats de l'Ehess et du CNRS (CGT, FSU et SUD) ont, dans un message interne que *l'Humanité* a pu lire, appelé à la retenue : *« Nous tenons à rappeler que l'expression d'opinions politiques (…) ne saurait donner lieu à des messages d'intimidation. Il n'est pas acceptable que des accusations diffamatoires, concernant la légitimité et le niveau scientifiques d'une collègue, circulent sur une liste professionnelle. Il est de la responsabilité de tout le monde que nos lieux de travail (y compris numériques) puissent être des lieux d'échange démocratique. »* Malgré une prise de distance, exprimée aux yeux de ses accusateurs sur le même canal et dans la foulée, cette chercheuse a reçu, dès les jours suivants, une convocation du PDG du CNRS pour un passage devant une commission paritaire préalable à de possibles sanctions, sous la présomption infamante d'*« apologie du terrorisme »*. Cette instance disciplinaire doit se réunir à la mi-décembre pour rendre un avis consultatif.

« Les controverses très vives, ce n'est pas du tout nouveau dans le milieu académique — pensez aux échanges sur le colonialisme ou à la violence politique dans les années 1960-1970 —, mais, avec l'instantanéité des réseaux sociaux, tout bascule aujourd'hui, souligne Laurent Bonnefoy, chercheur CNRS au Ceri-Sciences-Po. *Il faut voir comment se construit le débat, ou le non-débat en l'occurrence… Des institutions comme le CNRS ou, dans le champ du journalisme,* ■■■

TV5 Monde, tout à leur quête de réputation, réagissent souvent de manière inadaptée, trop vite, trop brutalement, en mobilisant des instances disciplinaires ou la justice. »

PRESSION SUR CEUX QUI TRAVAILLENT SUR LA PALESTINE

Politologue au CNRS, Vincent Geisser met directement en cause les tutelles. « *Le ministère et le CNRS devraient éviter de nous infantiliser*, considère-t-il. *Au lieu de nous encourager à dépassionner les débats avec des éléments factuels, ils placent les chercheurs sous pression… Les hiérarchies ont extrêmement peur de l'exécutif et elles nous demandent de ne pas nous exposer.* » Selon Stéphanie Latte Abdallah, directrice de recherche au CNRS et spécialiste incontournable du Proche-Orient, « *dans la sphère académique, il y a de la pluralité, des clivages certes, des échauffourées pas possibles sur les listes de discussion, mais il n'y a pas de chape de plomb. C'est en haut, au niveau du gouvernement, que ça cloche, avec les injonctions politiques qui alimentent les procès en wokisme ou en islamo-gauchisme* »…

Sous la pression du gouvernement, donc, voilà que les pires travers des débats de plateaux télévisés entrent à l'université comme dans du beurre. « *On est face à un phénomène systémique*, ajoute un doctorant en littérature arabe. *Il y a un continuum dans les entraves aux libertés syndicales, à la liberté de manifestation, à la liberté d'expression, aux libertés académiques, et c'est encore accru avec la délation, qui est pratiquée par des gens qui n'ont strictement aucune compétence sur Israël ou la Palestine…* »

Pour un autre chercheur, plus installé, ce sont bien les plus jeunes qui paient le prix le plus fort et, avec eux, l'avenir même des connaissances. « *En réalité, les pressions ne ciblent pas que ceux qui travaillent sur la Palestine, on les voit aussi à l'œuvre sur les spécialistes de la société israélienne qui sont très peu nombreux à s'exprimer… C'est une grosse perte pour la compréhension de se passer de la science.* » Ingénieure de recherche et administratrice élue SNRT-CGT du CNRS, Dina Bacalexi corrobore. « *Toutes ces tensions peuvent avoir des conséquences destructrices sur le long terme pour les scientifiques. Sur les carrières, évidemment, mais aussi sur la connaissance en tant que telle, car certains pourraient renoncer devant les ennuis énormes que peuvent provoquer leurs objets de recherche. Et là, ce n'est pas seulement le débat public qui va être appauvri, c'est aussi le débat scientifique.* »

« *Une grosse rupture s'est opérée pour moi*, confirme, dépitée, une thésarde. *Je ne suis d'ailleurs pas la seule, tant nous sommes nombreux à être meurtris. Ce n'est plus possible de supporter la diffamation continuelle que nous subissons et cette crainte de représailles systématiques. Cela me ronge, et je pense quitter la France très bientôt.* »

THOMAS LEMAHIEU, ÉLISABETH FLEURY, ROSA MOUSSAOUI

DÉNONCIATIONS UNE CHERCHEUSE RAPPELÉE À L'ORDRE, SANS FRAIS, NI SANCTION

C'est la nouvelle coqueluche d'un arc allant du Printemps républicain à l'extrême droite, et une des actrices incontournables des violentes campagnes en cours à l'université. Chercheuse au CNRS et autrice d'un livre controversé — pour la plupart de ses pairs — sur « l'infiltration » des Frères musulmans, Florence Bergeaud-Blackler est très active sur les réseaux sociaux. Quand elle ne débat pas, comme ces derniers jours, après la mort de Thomas à Crépol, avec des membres de la fachosphère, elle s'en prend directement à d'autres universitaires. À tel point, comme elle l'a elle-même révélé, que la direction du CNRS lui a adressé un « *rappel à l'ordre* » sans frais, ni sanction pour avoir « *dénoncé l'antisémitisme de certains de (s)es ex-collègues* ». Sollicitée sur le climat actuel dans la recherche, Florence Bergeaud-Blackler a décliné : « *Je ne peux pas vraiment vous éclairer sur ce sujet. Par contre, je peux vous parler de mon dernier livre.* » Interrogé par *l'Humanité*, le CNRS nous a répondu, lui, « *ne pas souhaiter faire de commentaire sur ce point* ». **T. L.**

Le gouvernement nie l'atteinte aux libertés académiques

Au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, on récuse toute dérive. Même si, dans certains cas, les consignes ont pu être appliquées de manière extensive.

Une tribune signée par plus de 1 300 chercheurs s'inquiétant de la mise en cause de leur liberté d'expression et des libertés académiques ? Au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'entourage de Sylvie Retailleau, interrogé par *l'Humanité*, ne voit pas le problème, à ce stade. « *N'inversons pas la charge de la preuve ! Ce n'est pas à nous d'établir qu'il n'y a pas d'atteintes aux libertés académiques, c'est à ceux qui prétendent qu'il y en a de les montrer. Or, à ce stade, nous n'avons pas de faits remontés qui illustreraient ce phénomène.* »

Dans un communiqué, France Universités avertissait, le 11 octobre, que les responsables d'établissement « *ne laisseraient pas prospérer des initiatives visant, sous couvert de débattre de la situation au Proche-Orient, à faire circuler des propos chargés d'antisémitisme* ». Sollicitée, l'ex-Conférence des présidents d'université (CPU) nous dit n'avoir « *pas d'éléments à rajouter* ». Pourtant la consigne a manifestement été comprise de manière, disons, extensive. Ainsi, à l'université Savoie Mont-Blanc (USMB), l'accès de la section CGT Ferc-Sup aux listes de diffusion pour les personnels a été suspendu d'autorité pendant plus d'un mois, après la diffusion de deux messages intitulés « *Halte aux crimes de guerre* ». Contacté, le président de l'USMB confirme que « *l'accès aux listes de diffusion a été rétabli* » pour le syndicat, sans toutefois donner les raisons de cette suspension. « *Je réserverai mes explications au personnel de l'université* », ajoute-t-il.

De l'avis de nombreux chercheurs et universitaires, le courrier ministériel, en date du 9 octobre, a contribué au climat de censure ou de délation dans la sphère académique.

LA DIRECTION DU CNRS ESQUIVE

Interrogée sur la circulation de ce texte au sein du CNRS, la direction de l'institution esquive, se contentant de renvoyer au message officiel, adressé par son PDG Antoine Petit, le 12 octobre, aux agents. Mais de toute façon, pour l'entourage de la ministre, il y aurait méprise, en fait. La ligne de partage des eaux serait très claire : par cette lettre, la ministre souhaitait juste, nous explique-t-on, rappeler le cadre légal sur des délits comme l'apologie du terrorisme, l'antisémitisme ou les incitations à la haine. « *Chacun se réjouit que les faits délictuels puissent être signalés*, précise l'entourage de Sylvie Retailleau. *Mais s'il y a une inquiétude, votre sollicitation nous permet d'apporter une réponse très claire, il ne s'agit absolument pas de faire de la délation d'idées…* »

Interrogé par nos soins sur une frontière parfois poreuse entre savoirs et expressions illicites — on peut la voir à l'œuvre dans le champ de la recherche avec des accusations d'« apologie du terrorisme » grossièrement abusives —, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche estime que « *signalement ne vaut pas jugement* ». « *Le signalement, cela permet de porter un doute éventuel devant une instance qui a, elle, la capacité de faire la part des choses.* » Et de souffler : « *Là où il y aurait un problème, c'est si un signalement valait opprobre direct… Ce qui est une tendance naturelle des réseaux sociaux, il peut y avoir des emballements de cette nature, mais ça n'est évidemment pas notre approche.* » CQFD, alors ! **T. L.**

Sylvie Retailleau, à la sortie du conseil des ministres, le 8 novembre. XOSE BOUZAS / HANS LUCAS

« Quel est l'intérêt de faire de la recherche, en France, sur le monde arabe et la Palestine ? Pourquoi financer les chercheurs, si on ne les écoute pas, s'il s'agit de répéter les mêmes bêtises depuis des décennies ? », s'émeut Sbeih Sbeih. ASHRAF AMRA/ANADOLU/AFP

« Dès qu'on est dans l'analyse critique, on est marginalisé »

Le sociologue **Sbeih Sbeih** passe au crible la stigmatisation des chercheurs travaillant sur le monde arabe. Ceux-ci deviennent selon lui suspects dès qu'ils refusent de se conformer au discours politico-médiatique dominant.

ENTRETIEN

Comment décririez-vous le climat dans le monde de la recherche, depuis le 7 octobre ?

Clairement, c'est un climat de répression. Nous avons reçu des lettres de présidents d'université nous mettant en garde contre le risque d'importer le conflit israélo-palestinien, nous enjoignant à ne pas nourrir la haine, reprenant la rhétorique de l'apologie du terrorisme. Nous avons formé des comités de soutien pour des collègues qui ont peur, qui n'osent pas s'exprimer. En ciblant certains d'entre eux, c'est tous les autres que l'on cherche à intimider. Les chercheurs qui travaillent sur le monde arabe se retrouvent avec un bagage très important d'analyse mais, lorsque des massacres se produisent en Palestine, ils ne doivent pas en parler.

D'où cela vient-il ?

Notre stigmatisation ne date pas d'hier. Dès qu'on s'oppose au discours dominant, dès qu'on est dans l'analyse critique, on est marginalisé et traité d'islamo-gauchiste. La différence, dans la situation présente, c'est que cela devient visible. Tout le monde peut constater qu'il y a un véritable problème, en France, dès qu'on a affaire au monde arabe, à la Palestine en particulier, et à l'islam.

Quel type de problème soulèvent les travaux de ces chercheurs ?

À partir du moment où l'on veut sortir du raccourci qui assimile musulman et terrorisme, on est accusé de justifier, d'excuser. Résultat : on oublie le contexte de l'analyse. Pour la question palestinienne, par exemple, qui parle en France du paradigme colonial ? Même aux États-Unis, même en Israël, des chercheurs mobilisent cette grille d'analyse. Pas en France. Or elle est essentielle. Sans elle, plus rien ne tient, on ne peut pas comprendre ce que disent les Palestiniens, ni ce qu'ils font, on ne peut rien comprendre du tout.

Concernant leurs sujets d'étude, les chercheurs subissent-ils la pression d'un agenda politico-médiatique ?

En théorie, non. La recherche est un champ autonome, géré par ses propres normes scientifiques. Mais un chercheur n'est pas déconnecté de la vie, ni de ses propres engagements. Il subit deux types de pression. Une pression extérieure, celle du discours dominant, qui rejoint la question du financement : quels types de projets va-t-on aider ? Quelles problématique et question de recherche ? Sur quels fonds : français, européens ? Ces choix, qui conditionnent l'orientation de la recherche, ne sont pas neutres, ils suivent des intérêts politiques et certaines orientations normatives. Il y a aussi une autre sorte de pression, qui s'exerce au sein même du champ de la recherche, au sein même de la communauté scientifique, du fait d'une perception particulière du monde arabe. Des articles ne sont pas publiés, ou ne le sont qu'au prix d'une certaine forme d'autocensure. Au fond, on peut être critique sur tous les sujets. Sauf sur des « sujets lointains » qui dérangent, comme la Palestine.

SBEIH SBEIH
Sociologue, chercheur associé à l'Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans (Iremam)

Avez-vous des exemples de pression ?

Pour ne citer qu'un exemple : dans le cadre des conférences sur la Palestine, une table ronde devait se tenir à l'université de Jussieu, le 11 octobre. Heureusement, la direction avait tout fait pour qu'elle soit maintenue. Quand on est arrivés, on nous a dit que la sécurité était entièrement mobilisée, que nous devions faire attention à ce que nous allions dire, que le colloque allait être enregistré et que l'on n'était pas à l'abri de l'utilisation d'extraits de nos propos. À la fin, on nous a demandé de sortir par une porte dérobée, parce qu'un groupe de gens, soupçonnés d'être d'extrême droite, nous attendaient dehors.

À vous entendre, on a l'impression que les chercheurs sont perçus comme un danger…

Je me pose la question : quel est l'intérêt de faire de la recherche, en France, sur le monde arabe et la Palestine ? Pourquoi financer les chercheurs, si on ne les écoute pas, s'il s'agit de répéter les mêmes bêtises depuis des décennies ? Pierre Bourdieu a dit des juristes qu'ils étaient devenus les gardiens de l'hypocrisie collective. J'ai l'impression, à travers toutes ces pressions, que c'est ce qu'on est en train de faire de nous. On s'attaque à la raison d'être du chercheur qui, par nature, s'engage pour la justice, pour l'émancipation. Pour moi, c'est un désenchantement violent. Ça sert à quoi, au fond, la recherche ?

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR ÉLISABETH FLEURY

« Je refuse que la peur de l'échec m'empêche de faire ce qui m'importe vraiment. » Emma Watson

LA FEMME DU JOUR

MIRCO TONIOLO/ROPI-REA

Judith Butler

La grande intellectuelle nord-américaine devait intervenir au Cirque électrique, le 6 décembre, sur le thème « Contre l'antisémitisme, son instrumentalisation et pour une paix révolutionnaire en Palestine ». Membre de Jewish Voice for Peace, une importante association juive aux États-Unis, la philosophe féministe, autrice de *Trouble dans le genre*, théoricienne des identités sexuelles et sociales, se voit interdite d'expression à Paris. Une autre voix progressiste états-unienne, la militante communiste Angela Davis, devait se faire entendre par un message transmis à distance. « *C'est avec consternation et colère* » que les organisateurs ont appris l'annulation de l'événement. La Mairie de Paris la justifie en raison d'un risque de « *troubles à l'ordre public* ». Suite à cette décision, c'est la démocratie qui se retrouve plutôt troublée. ■

PIERRE CHAILLAN

L'œil de Babouse

LE BILLET DE MAURICE ULRICH

BRUNO ARBESU

Photo

Faites un peu attention, quand même. L'humour n'est pas de mise, mais c'est ce qu'on comprend quand on lit dans un de nos quotidiens : « *Les États-Unis demandent à Israël d'épargner les civils à Gaza.* » Des voix témoignent d'une certaine lucidité. Lloyd Austin, secrétaire américain à la Défense, parlant aux autorités israéliennes : « *Si vous poussez la population civile dans les bras de l'ennemi, vous remplacez une victoire tactique par une défaite stratégique.* » Sans doute mais, selon le *Wall Street Journal*, les États-Unis ont établi depuis le 7 octobre un pont aérien pour alimenter Israël en munitions, soit, à ce jour, 15 000 bombes et 57 000 obus d'artillerie. Jeudi, le secrétaire d'État américain Antony Blinken était à Tel-Aviv et il a insisté : « *Il faut prendre des mesures plus efficaces pour protéger la vie des civils.* » On le voit en photo avec Yoav Gallant. La poignée de main est cordiale, le regard est direct. C'est le ministre de la Défense d'Israël. Celui qui avait déclaré « *pas d'eau, pas d'électricité, pas de nourriture… nous combattons des animaux* ». ■

LA BONNE NOUVELLE Des places d'hébergement pour les enfants à la rue

Le combat paye. Vendredi 1er décembre, le sénateur PCF Ian Brossat a arraché au Sénat le financement de 6 000 places d'hébergement d'urgence supplémentaires. L'amendement à la loi de finances 2024, qu'il a présenté pour offrir des solutions aux milliers d'enfants qui dorment dans la rue, a été adopté par la Chambre haute. En le déposant, le sénateur avait dénoncé « *une situation insupportable et indigne (…) pour la 7e puissance économique au monde* », alors que 3 000 enfants sans solution d'hébergement ont été décomptés en France, début octobre, soit 42 % de plus qu'en août. Malgré ces chiffres, l'exécutif – décidé à faire des économies sur tout les volets – campait sur son refus d'ouvrir des places supplémentaires. L'amendement voté par le Sénat pourrait l'y contraindre, à condition qu'il passe les prochaines étapes de la discussion parlementaire. Ian Brossat a prévenu : « *Le gouvernement serait bien inspiré de le maintenir dans la version définitive du projet de loi de finances.* » ■

CAMILLE BAUER

C'EST UN MONDE

La journaliste Ruth Elkrief sous protection judiciaire

La protection des personnalités menacées est décidément à géométrie variable dans ce pays. Le 4 décembre, le ministre de l'Intérieur a indiqué son intention de mettre la journaliste Ruth Elkrief sous protection judiciaire « *vu les menaces de M. Mélenchon et d'autres, puisque c'est un déchaînement de haine sur Internet* ». Gérald Darmanin fait référence à un tweet du leader de la France insoumise. « *Manipulatrice. Si on n'injurie pas les musulmans, cette fanatique s'indigne* », a-t-il écrit, réagissant à une émission dans laquelle l'éditorialiste a pris à partie Manuel Bompard, coordinateur de la FI, sur la position du parti concernant la Palestine. Une altercation qui s'inscrit dans la stratégie des propriétaires des médias de délégitimation de ceux qui appellent à un cessez-le-feu à Gaza.

L'ACTUALITÉ SUR L'HUMANITÉ.FR

Météo France Pour cause de climat social orageux, trois des quatre syndicats des personnels de Météo France, confrontés en quinze ans à la baisse d'un tiers de leurs effectifs et à une nouvelle organisation misant sur l'automatisation, ont décrété une grève « *de longue durée* », jusqu'au 7 janvier.

COP28 Polémique en pleine conférence des Nations unies pour le climat avec la diffusion d'une vidéo dans laquelle le président émirati de la COP28 estime qu'il n'existe « *aucune étude scientifique* » montrant qu'une élimination progressive des énergies fossiles permettrait de limiter le réchauffement à 1,5 °C. Selon le sultan Al Jaber, si cette sortie est « *inévitable* », elle pourrait « *renvoyer le monde à l'âge des cavernes* ».

CACTUS 40

Ça se bouscule à la Bourse

Qui sera l'heureux élu ? Le 7 décembre, la Bourse de Paris reverra la liste des entreprises qui composent son indice boursier, le CAC 40. Et cela se bouscule au portillon, sur les décombres de deux entreprises menacées de relégation, nous apprennent *les Échos*. Le capitalisme est brutal, même pour les capitalistes.

COUP DE PROJECTEUR

Les puff à la poubelle

Elles auront réussi à mettre d'accord majorité et oppositions. Les députés se sont unis lundi pour interdire ces cigarettes électroniques jetables. Avec ses couleurs et ses multiples saveurs, la puff vise explicitement enfants et adolescents, alors qu'avec sa teneur en nicotine elle rend dépendant. Qui plus est, elle n'est pas recyclable.

Attentat de Paris : le suivi des « sortants de prison » fait débat

TERRORISME Le profil d'Armand R., 26 ans, semble mêler intimement adhésion à l'idéologie islamiste et troubles psychiatriques. Pour Gérald Darmanin, le « ratage » dans cette affaire viendrait du corps médical.

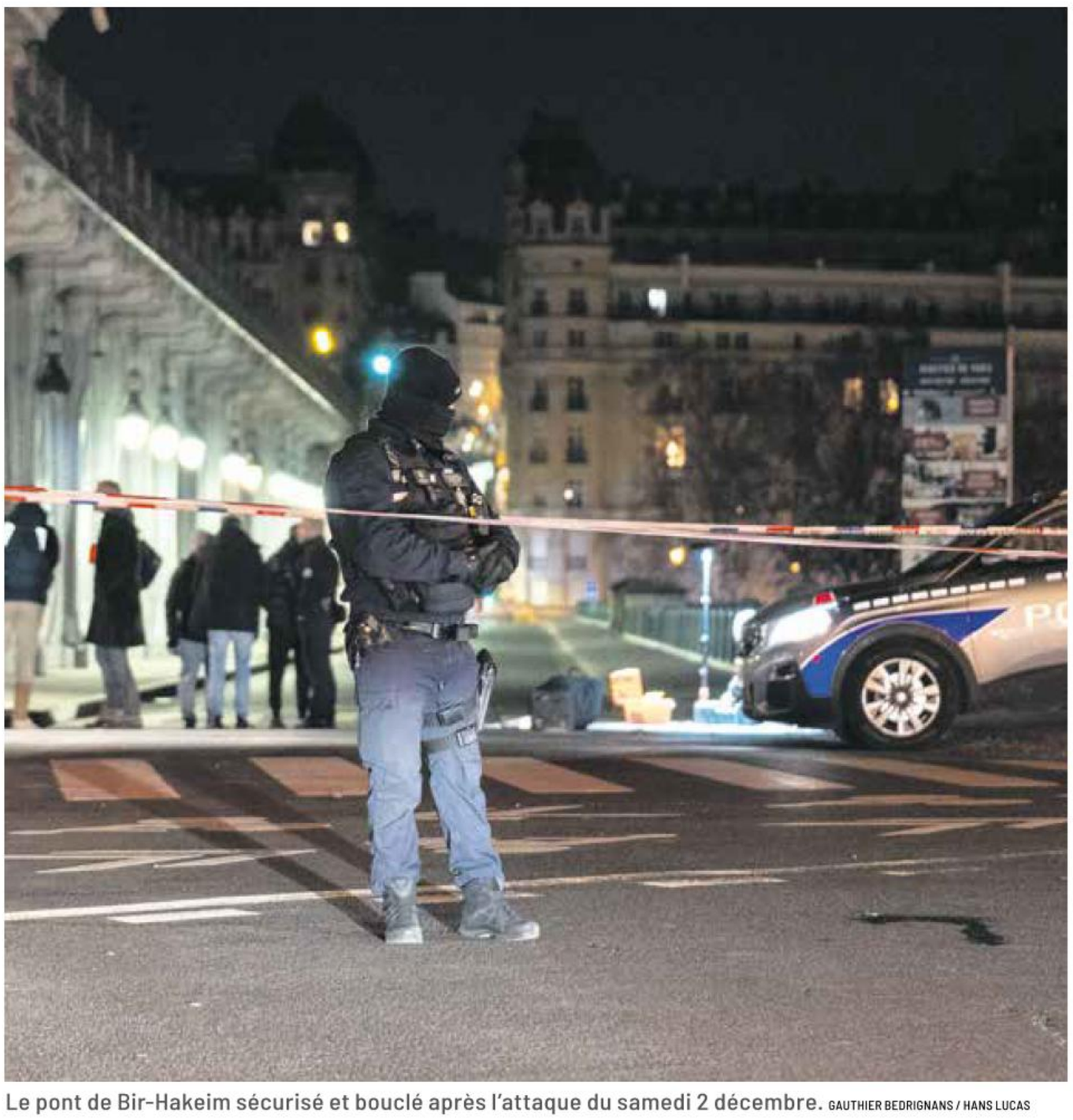

Le pont de Bir-Hakeim sécurisé et bouclé après l'attaque du samedi 2 décembre. GAUTHIER BEDRIGNANS / HANS LUCAS

« *On court un risque majeur, celui de voir sortir de prison, à l'issue de leur peine, des gens qui ne seront pas du tout repentis, qui risquent même d'être encore plus endurcis, compte tenu de leur séjour en prison.* » Alors qu'il s'apprêtait à quitter son poste de procureur de Paris, en charge de l'antiterrorisme, François Molins avait pointé, dès le printemps 2018, l'un des défis sécuritaires les plus aigus des années à venir. L'attentat de samedi soir à Paris, qui a fait un mort et deux blessés, perpétré par un Franco-Iranien de 26 ans, Armand Rajabpour-Miyandoab, lui a d'une certaine façon donné raison, en même temps qu'il a relancé le débat sur la gestion de ces « sortants de prison » radicalisés — environ 80 cas par an depuis 2021. Une gestion d'autant plus épineuse que, à l'islamisme s'ajoutent des troubles psychiatriques, comme c'était le cas pour l'agresseur du pont de Bir-Hakeim.

Converti à l'islam à l'âge de 18 ans, en 2015, alors qu'il avait grandi « *dans une famille sans aucun engagement religieux* », et rapidement séduit par « *l'idéologie djihadiste* », selon le procureur national antiterroriste Jean-François Ricard, Armand Rajabpour-Miyandoab avait été condamné en 2018 à cinq ans de prison, dont quatre ferme, pour un projet d'action violente à la Défense, en 2016. Son interpellation, en juillet, avait montré qu'il avait été en contact avec deux futurs terroristes, passés à l'acte cet été-là : Larossi Abballa, l'assassin du couple de policiers à Magnanville (Yvelines), le 13 juin 2016, et Adel Kermiche, le coauteur de l'agression mortelle du père Hamel, à Saint-Étienne-du-Rouvray (Seine-Maritime), le 26 juillet 2016. Libéré en mars 2020, à l'issue de sa peine de quatre ans, il était depuis fiché pour radicalisation islamiste (FSPRT) et avait subi un parcours « *médical, administratif et pénal conforme à ce qui a été prescrit et à l'état du droit* », a assuré, lundi, le porte-parole du gouvernement Olivier Véran.

20 %
des 5 200 personnes connues pour radicalisation en France (dont 1 600 suivies par la DGSI) présenteraient des troubles psychiatriques.

En particulier, l'homme avait été soumis, selon le procureur antiterroriste, « *à une injonction de soins impliquant un suivi psychiatrique resserré et contrôlé par un médecin coordinateur* » jusqu'à la fin de sa mise à l'épreuve, le 26 avril 2023. Sauf que, à la fin octobre 2023, ■■■

sa mère avait fait part de son inquiétude quant au comportement de son fils, qui *« se repliait sur lui-même »*. Selon une source proche du dossier, citée par l'AFP, les services de police avaient alors tenté de le faire hospitaliser d'office. En vain, car il ne présentait pas de troubles manifestes et parce que sa mère avait refusé cette hospitalisation forcée, selon cette même source.

« J'ENTENDS LA VOIX DES DJIHADISTES DU BATACLAN »

« Il y a eu manifestement un ratage, non pas dans le suivi des services de renseignements, mais un ratage psychiatrique. Les médecins ont considéré à plusieurs reprises qu'il allait mieux, a accusé Gérald Darmanin sur BFMTV. *Il y a quelqu'un de malade mentalement, qui ne prend plus de médicaments pour soigner ses délires et qui passe à l'acte. Il faut réfléchir à tout ça pour protéger les Français ! »* a lancé le ministre de l'Intérieur. Plus nuancé sur le « ratage », Olivier Véran plaidait lui aussi pour une évolution de la législation. Les obligations en termes de suivi médical ou policier *« ont été remplies et, pour autant, il a pu tuer*, a-t-il constaté. *Se pose la question d'avoir une prolongation de l'injonction de soins lorsqu'il s'agit de personnes qui cumulent la pathologie psychiatrique et la radicalisation »*.

Interrogé lors de sa garde à vue, lundi, Armand Rajabpour-Miyandoab aurait *« assumé et revendiqué totalement son geste »*, selon les enquêteurs. Qualifié par ces derniers de *« très froid »*, *« clinique »* et *« désincarné »*, l'homme aurait précisé que son acte était une *« réaction à la persécution des musulmans dans le monde »*, une justification déjà présente dans sa vidéo d'allégeance à l'« État islamique », postée sur son compte X (ex-Twitter).

Le signe que, dans cette affaire, le gouvernement dissimulerait *« le débat sur l'islam radical derrière celui sur l'instabilité psychiatrique »*, comme l'a affirmé le président du RN Jordan Bardella, lundi ? La réalité pourrait être un peu plus complexe que cela. Un document judiciaire, révélé lundi par BFMTV, relatant un incident survenu lors de l'incarcération d'Armand Rajabpour-Miyandoab en juillet 2019, montrerait des problématiques intimement liées. *« J'entends la voix de toutes les personnes écrouées pour terrorisme. J'entends même la voix des djihadistes du Bataclan me demandant de passer à l'acte. Je suis perdu et je ne sais plus qui je suis »*, avait déclaré le détenu à un surveillant. Ajoutant : *« J'ai envie d'égorger mes parents à la sortie. (…) Ma date de libération est proche, et je ne sais pas où j'en suis. Je vais finir par passer à l'acte. »*

ALEXANDRE FACHE

« Le mot "ratonnade" appartient au vocabulaire antiraciste »

VIOLENCES Le terme avait disparu avant de ressurgir avec les récentes expéditions punitives de l'extrême droite. Son utilisation questionne à gauche en raison de son origine raciste. L'historienne **Sylvie Thénault** fait le point.

« Ratonnade ». Le mot fait débat chez les progressistes. Il a fait son retour dans les médias. Sylvie Thénault, autrice des *Ratonnades d'Alger, 1956* (Seuil, 2022), revient sur cette résurgence.

Comment analysez-vous la réapparition du mot « ratonnade » depuis le 25 novembre et l'expédition punitive de néonazis ?

Ce phénomène témoigne d'un nouveau pic dans l'histoire des violences à caractère raciste. Le sens précis du mot désigne des violences envers ceux qu'on appelait, dans l'entre-deux-guerres, les « ratons », à savoir les « Nord-Africains » et donc principalement les Algériens. Cela procède d'une animalisation des personnes ciblées. Après 1945, le terme « ratonnade » se répand en désignant les violences contre les Arabes, les Maghrébins, les musulmans. L'historien Alain Ruscio trouve une première occurrence écrite en 1958, puis dans *le Monde* en 1959. Il est, par la suite, utilisé dans le contexte de l'Algérie coloniale, avec des violences des Français d'Algérie sur les Algériens. Mais aussi sur le territoire français, comme pour une ratonnade à Metz, en 1961, commise après un attentat par des parachutistes de retour d'Algérie, puis pour le 17 octobre 1961 et la répression de la police française sur des Algériens bravant le couvre-feu décidé par le préfet Maurice Papon.

JÉRÔME PANCONI

SYLVIE THÉNAULT
Historienne

Peut-on, selon vous, utiliser ce mot ?

Oui, car Marcel et Paulette Péju, un couple d'anticolonialistes, sortent le livre *Ratonnades à Paris*, en 1962, quelques mois après le 17 octobre. Les Péju utilisent ce titre pour les dénoncer. Ce mot appartient donc au vocabulaire antiraciste. De plus, il n'y a pas d'autres termes pour justifier spécifiquement des violences qui visent, de façon raciste, des Arabes, des Maghrébins ou des musulmans. Le mot avait peu à peu disparu avant de revenir ces derniers jours, avec l'actualité du racisme.

Les événements de Romans-sur-Isère sont-ils des ratonnades ?

Absolument. Dans les ratonnades, il y a une triple dimension. D'abord, le racisme détermine les cibles. Ensuite, on note une dimension subversive : on porte atteinte à l'ordre public. Se cache derrière l'idée d'une justice privée nécessaire car les pouvoirs publics n'assurent pas la sécurité. En Algérie, c'était aussi des moments de protestation contre le gouvernement français. Enfin, ces violences sont collectives et aveugles. Tout un groupe est considéré comme coupable.

Sont-elles le propre de l'extrême droite ?

Dans le cadre de l'Algérie coloniale, c'était plus large. J'ai travaillé sur les obsèques d'un leader de la cause « Algérie française ». Les participants ont par la suite commis des ratonnades sans que ce ne soit à l'appel d'un groupe organisé. Aujourd'hui, c'est différent, et on remarque la prégnance de l'idée de se substituer aux pouvoirs publics : déclarer l'État défaillant est typiquement une logique d'extrême droite.

EMILIO MESLET

LA CHRONIQUE SANTÉ DE CHRISTOPHE PRUDHOMME

ALBERT FACELLY

La désertion des métiers du soin

Une étude du ministère de la Santé indique que, en 2022, 10 % des étudiants ont interrompu leur cursus, et la situation s'aggrave. Et concernant la formation d'infirmier, le taux d'abandon et d'échec monte à 18 %. Les causes sont connues, mais le gouvernement ne répond pas aux demandes des syndicats et des organisations professionnelles. Première exigence : la suppression de Parcoursup, dont les algorithmes affectent les étudiants au petit bonheur la chance, trop peu souvent dans leur premier choix et pas toujours dans les établissements de proximité. Par ailleurs, un des motifs d'abandon mis en avant par de nombreux étudiants reste la maltraitance lors des stages professionnels, avec un encadrement inadapté, voire inexistant. Récemment, une étudiante, laissée seule dans un service, a ainsi été confrontée à une situation d'urgence qu'elle a dû gérer pendant de longues minutes avant de pouvoir obtenir un renfort. Elle est ressortie de cette épreuve traumatisée. Conséquence : elle a abandonné quelques semaines plus tard. Constatant la dégradation des conditions de travail, elle ne pouvait plus se projeter dans ce métier.

Cette situation n'est pas nouvelle, mais au regard de l'absence de réponse politique, il est légitime de penser qu'elle est sciemment entretenue pour fermer des hôpitaux dans une logique de réduction des dépenses de la Sécurité sociale. En effet, toutes les mobilisations de ces dernières années, notamment en 2019 dans les services d'urgences, plaçaient en tête des revendications la formation massive de personnel. Mais rien n'a été fait malgré la crise du Covid qui a mis très largement en lumière le manque de moyens de notre système de santé. Or, la plupart des formations à ces métiers durent entre un et trois ans. Si le pouvoir politique s'était attaqué au problème, nous aurions, en 2023, des soignants formés en poste.

L'autre question à laquelle le gouvernement n'a pas répondu est celle des salaires et des conditions de travail. Ces métiers sont pénibles et exercés majoritairement par des femmes. Or le niveau de rémunération n'est pas à la hauteur de celui de qualification et des responsabilités exercées, et n'a cessé de se dégrader depuis plus de dix ans. Par rapport au Smic, le différentiel n'est plus que de 300 euros sur le salaire de base. Par ailleurs, la question du temps de repos lié à la pénibilité du travail en horaires décalés n'est toujours pas résolue. La réponse actuelle consiste à travailler en équipes de douze heures, ce qui est mauvais pour la santé des personnels et dangereux pour les patients. La solution est pourtant simple : il s'agit de la semaine de trente-deux heures sur quatre jours, en maintenant un temps de travail journalier de huit heures.

EN LUTTE

BUS EN GRÈVE

Les conducteurs de deux dépôts Transdev en Seine-Saint-Denis sont en grève depuis lundi pour une durée illimitée. Ils réclament une amélioration des conditions de travail et dénoncent l'état des bus, sans chauffage ou avec des portes qui ne ferment plus.

LA CGT SE BAT POUR L'EMPLOI

Dénonçant une longue série de fermetures d'usines et de restructurations, la CGT de Calais a décidé d'organiser une grande journée de mobilisation sur les problèmes d'industrie dans la ville, le samedi 10 février, à laquelle les responsables de gauche seront invités.

SPOTIFY LICENCIE

La plateforme de musique annonce la suppression de 1500 postes. C'est la troisième vague cette année, après 600 licenciements en janvier et 200 de plus en juin. L'entreprise suédoise aura mis à la porte plus du quart de ses effectifs cette année.

Les pompiers en zone de non-droit à la santé

JUSTICE La CGT des Sdis annonce avoir porté plainte contre X pour mise en danger de la vie d'autrui. Les soldats du feu veulent faire reconnaître leur contamination par des molécules toxiques, mais aussi obtenir un suivi sanitaire digne de ce nom.

Depuis vingt ans, rien n'a bougé pour protéger les soldats du feu de la toxicité des fumées et des matières dangereuses. HUGO AYMAR/HAYTHAM-REA

Des conditions de travail d'un autre temps. Lundi, lors d'une conférence de presse au siège de la CGT, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), le collectif des agents des services départementaux d'incendie et de secours (Sdis) a annoncé avoir porté plainte contre X auprès du pôle santé publique du tribunal de Paris pour mise en danger de la vie d'autrui. Si le syndicat a décidé de hausser le ton, c'est que, depuis près de vingt ans, rien n'a vraiment bougé dans le pays pour protéger les pompiers de la toxicité des fumées et des matières dangereuses. Pourtant, en 2003, à la suite de plusieurs décès, le rapport Pourny avait formulé plus de 200 recommandations pour améliorer leur sécurité… mais la plupart sont restée lettre morte.

Sébastien Delavoux, animateur du collectif Sdis à la CGT, ne supporte plus de voir les constats s'accumuler dans le vide. « *Tout feu comporte un risque. Nous avons même trouvé des publications de 1986 disant que ceux de forêt étaient toxiques !* s'indigne-t-il. *Mais rien ne change en France. Il y a visiblement un problème avec le ministère de l'Intérieur et la majorité de nos employeurs.* » Au Canada, de nombreuses maladies professionnelles sont, elles, répertoriées comme liées à cette profession depuis des années. En 2022, le Centre international de recherche sur le cancer a classé ce métier comme cancérogène. « *Cette étude montre que la polyexposition est un risque cancérogène majeur*, appuie Annie Thébaud-Mony, directrice de recherche honoraire à l'Inserm. *Il y a parfois de l'amiante, mais ça ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt. Des hydrocarbures aromatiques polycycliques, un cancérogène, sont présents dans tous les feux.* » Les matériaux cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques, ainsi que les Pfas (polluants éternels) complètent parfois ce cocktail explosif.

Face à ces dangers, les 200 000 pompiers volontaires, les 42 000 professionnels et 13 000 militaires sont très mal informés. L'omerta règne. « *Si on recrute des volontaires, payés 8 euros de l'heure, et qu'on leur dit qu'il y a un risque professionnel, ça va être compliqué de susciter des vocations…* » pointe Sébastien Delavoux.

« LE MATÉRIEL DOIT ÉVOLUER ET LES DURÉES D'EXPOSITION ÊTRE LIMITÉES »

Au contact des flammes, les soldats du feu portent la plupart du temps un appareil respiratoire isolant, mais les

L'AGENDA

Mardi 5 décembre Journée de mobilisation à Saint-Étienne et en région parisienne, à l'appel des syndicats de Casino, contre le risque de nouvelles cessions de supermarchés.

Mercredi 6 décembre Le tribunal de commerce de Bobigny, en Seine-Saint-Denis, examine la demande de placement en redressement judiciaire de la chaîne d'ameublement Habitat.

Mardi 12 décembre Manifestation européenne à Bruxelles, à l'appel de la Confédération européenne des syndicats, pour des hausses de salaires, l'égalité femmes-hommes et contre l'austérité.

Lundi 18 décembre Les syndicats CGT, FO et la Base appellent à la grève sur toute la partie sud du RER B. Ils dénoncent une procédure disciplinaire visant un conducteur.

composants chimiques s'instillent aussi dans les pores de la peau. Quand l'incendie est éteint et que les pompiers s'occupent des déblais, desquels émanent toujours des fumées toxiques, ils n'ont pas d'équipement adéquat. *« Le matériel doit évoluer et les durées d'exposition être limitées*, estime Sébastien Delavoux. *Le cancer de la vessie et les mésothéliomes doivent être reconnus comme maladies professionnelles. En attendant, quand il y a un cas de cancer, on entend encore que c'est parce que la personne avait fait de la soudure porte fermée dans son garage. Le lien n'est jamais fait avec le travail. »*

« QUAND IL Y A EU LES VIOLENCES URBAINES, ON ÉTEIGNAIT JUSQU'À 20 INCENDIES PAR GARDE »

Depuis vingt ans, aucune étude épidémiologique d'ampleur n'a non plus été mise en route. La CGT s'est, elle, lancée dans un fastidieux recensement des cas de maladies. Dans le Nord, sur 1700 agents, 60 sont ainsi touchés. *« Notre exposition est reconnue, pas la contamination »*, précise Angelo Carlucci, de la CGT Sdis du 59 qui a également porté plainte en 2018. *« On doit pouvoir bénéficier d'un suivi efficace pour voir ce qu'il se passera vingt-trente ans après ces contaminations. »*

L'absence de prévention primaire, pourtant préconisée depuis longtemps, pèse lourd dans la balance. *« Notre médecine du travail est une médecine d'aptitude*, poursuit Angelo Carlucci. *Un collègue a été reconnu apte alors qu'ensuite on lui a découvert un cancer du poumon au stade terminal… »*

> « Tout feu comporte un risque. Des études de 1986 disaient déjà que ceux de forêt étaient toxiques ! »
>
> SÉBASTIEN DELAVOUX, COLLECTIF SDIS À LA CGT

Certaines procédures laissent aussi à désirer. *« Quand il y a eu les violences urbaines, en juin, on éteignait 20 feux par garde*, se souvient Benjamin Calvario, de la CGT Sdis 59. *Les tenues étaient polluées mais on les a gardées. Ensuite, tu pollues le véhicule et le centre de secours. Il n'y a aucune procédure de décontamination. Nous voulons ce qui existe en Belgique : ils ont des véhicules logistiques qui effectuent ce processus de décontamination. »*

Selon Philippe De Castro, avocat de la CGT, l'objectif de cette plainte est donc *« d'identifier les responsables sur le fondement de ce qui a été relaté. Il faut aussi provoquer un électrochoc. Seules des précautions mineures ont déjà été mises en place »*. Rappelant que, en dehors de la phase d'intervention, *« un pompier volontaire est considéré comme un travailleur normal »*. Dans le sillage de la CGT, qui souhaite faire de cette question une cause nationale, d'autres syndicats réfléchissent également à porter plainte.

CÉCILE ROUSSEAU

Uber : « J'ai vu ce qui nous attend »

PRÉCARITÉ Le secrétaire du principal syndicat de VTC, **Brahim Ben Ali**, revient de San Francisco, où il est allé porter ses revendications au siège de la multinationale.

Brahim Ben Ali, secrétaire d'INV VTC, a porté la parole des chauffeurs Uber français directement au siège de la plateforme, en Californie. Il représentait aussi des organisations européennes, dont le puissant syndicat néerlandais FNV.

La situation des chauffeurs à San Francisco est-elle comparable à celle des Français ?

Comme on fait partie d'un réseau international de syndicats et d'associations de chauffeurs, j'ai pu rencontrer un grand nombre d'entre eux. Ce qui m'a le plus étonné, c'est qu'ils étaient pour beaucoup sans papiers, des Pakistanais, Palestiniens, Maliens… Des intermédiaires qui ont des sociétés enregistrées auprès d'Uber les font travailler, ils se prennent d'importantes commissions, souvent fournissent les voitures et inscrivent eux-mêmes les chauffeurs sur les plateformes, parfois sous de fausses identités.

Comme ils sont en situation irrégulière, les chauffeurs ne peuvent pas se permettre de se plaindre. Uber peut les déconnecter sans justification et, s'ils dénoncent ce système, ils risquent l'expulsion… J'ai rencontré des chauffeurs qui s'entassaient à 11 dans des petits appartements. Ils sont terrifiés. Donc, la situation est bien pire là-bas. Ce que je crains, en fait, c'est d'avoir vu en Californie ce qui nous attend ici. En France, Uber Eats exploite déjà des sans-papiers pour livrer des repas.

AYOUB BENKARROUM

BRAHIM BEN ALI
Secrétaire national d'INV VTC

Ce voyage a-t-il rempli ses promesses ?

Oui et non. J'ai fait de belles rencontres, qui devraient permettre de renforcer la coopération internationale entre les chauffeurs. On prévoit d'ailleurs de revenir à San Francisco, avec des représentants des syndicats européens. La déception évidemment est que je n'ai pas pu rencontrer le patron d'Uber. Parce que ce projet remonte à il y a plus de deux ans maintenant. La direction France m'avait alors invité à une réunion pour apaiser la situation, me promettre que l'entreprise avait changé. En toile de fond, il y a aussi le fait qu'Uber commence à avoir peur de la concurrence. Car quand nos mobilisations entachent sa réputation, Bolt gagne des parts de marché. Moi, je suis arrivé avec mes revendications : la présomption de salariat, l'exigence de transparence des algorithmes et la régulation de l'utilisation des données personnelles des chauffeurs. Sauf que la direction France m'a répondu qu'elle n'avait aucun pouvoir de décision sur ces questions, car tout se passait à San Francisco. Mais elle s'était personnellement engagée à organiser une rencontre, si je me rendais au siège californien. Force est de constater qu'elle n'a pas tenu parole. J'ai tout de même déposé la liste écrite et argumentée de nos revendications. Je suis retourné tous les jours devant le siège, j'ai déplié ma banderole qui dit, en anglais, « Ne laissez pas Uber faire la loi », signée des syndicats européens que je représentais. Au début, la sécurité me regardait d'un mauvais œil. Au bout de quatre jours, des policiers m'ont demandé de partir au prétexte que j'intimidais les salariés…

La période est aussi riche en mobilisations. Quelles sont vos principales revendications ?

Oui, ce week-end, une centaine de chauffeurs ont même participé à une opération escargot à Lille, notamment en soutien à la grève des livreurs Uber Eats. On prépare aussi une grosse mobilisation le 14 décembre, nous avons déjà 7 000 personnes inscrites. Je suis même devenu étudiant en droit pour peaufiner nos revendications, en particulier ce que porte la directive européenne sur les travailleurs des plateformes : la présomption de salariat. On mobilise aussi beaucoup sur la décision de la Mairie de Paris d'exclure les VTC du plan transports pour les JO, ce qui a vraiment mis les chauffeurs en colère. Le prétexte est qu'on ne serait pas une profession assez réglementée. Mais on ne demande que ça ! On voudrait même un numerus clausus pour garantir une certaine sécurité financière, ce qu'ont obtenu les VTC belges.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR PIERRIC MARISSAL

Le 3 décembre, à Caracas, au Venezuela. Le gouvernement a organisé un référendum demandant aux citoyens leur position au sujet de l'Esequibo.
LEONARDO FERNANDEZ VILORIA/ REUTERS

À qui appartient la Guayana Esequiba ?

AMÉRIQUE DU SUD Extrêmement riche notamment en ressources d'hydrocarbures, la région contrôlée par le Guyana se trouve au cœur d'un litige frontalier avec le voisin vénézuélien. Les États-Unis se tiennent en embuscade.

L'Esequibo : quèsaco ? Pour le Guyana, c'est trois quarts de son territoire, soit 159 000 kilomètres carrés abritant six des dix régions qui composent cette République coopérative figée entre le Surinam, le Brésil et le Venezuela. Pour ce dernier, c'est une « *zone contestée* », réclamée depuis plus d'un siècle et demi et qui apparaît bien en vue sur toutes les cartes conçues par la révolution bolivarienne… Et visible aussi depuis 2006 sur le drapeau vénézuélien, symbolisée par la huitième étoile rajoutée à l'initiative du feu président Hugo Chávez (1999-2013) pour rappeler la volonté de réintégrer la province dans le giron du pays de Bolívar.

Voilà donc cent quatre-vingts ans que l'Esequibo – ou Guayana Esequiba – est l'épicentre d'un conflit juridique entre Caracas et Georgetown. Mais si personne ne s'entend sur la propriété de ce territoire grand comme deux fois l'Autriche, une chose ne permet aucun doute : son incommensurable abondance en ressources naturelles. Composée principalement de jungle, la région est extrêmement riche en or, aluminium, diamant, fer, bauxite, cuivre… Ses fleuves en font aussi un excellent candidat pour produire de l'énergie hydroélectrique.

UN STATU QUO BOULEVERSÉ PAR LE PÉTROLE

L'Esequibo est d'abord partie intégrante du Venezuela lorsque celui-ci s'émancipe de l'Empire espagnol, en 1811. Mais à l'est, Londres a acheté aux Pays-Bas quelque 50 000 kilomètres carrés de territoire : le Guyana britannique, qui ne cesse d'empiéter sur son voisin, à la recherche d'or. Des incursions dénoncées dès 1841, jusqu'à ce que Washington interfère en faveur du Venezuela, doctrine Monroe oblige, pour soumettre le litige à l'arbitrage international. La dispute se résout finalement en 1899 avec une décision rendue à Paris au terme d'un processus auquel le Venezuela ne participe pas. Raison est ainsi donnée au Royaume-Uni : l'Esequibo appartiendra à sa colonie ! Un demi-siècle plus tard, des éléments prouvant les vices ayant entaché la procédure obligent le Royaume-Uni et le

Guyana, tout juste devenu indépendant, à reconnaître la revendication territoriale du Venezuela. C'est l'accord de Genève, signé en 1966, qui engage les deux pays frontaliers à trouver une solution diplomatique au différend. La médiation de l'ONU permet de conserver un statu quo, favorisé par les bonnes relations existantes entre Georgetown et Hugo Chávez. Personne ne touche à l'Esequibo, toujours contrôlé et géré de facto par le Guyana.

Mais la situation change à partir de 2015, avec la découverte d'une cinquantaine de gisements de pétrole dans les zones côtières de la région contestée. Contrairement à l'esprit de l'accord de 1966, le Guyana commence à exploiter des réserves qui pourraient dépasser celles du Koweït. Et voit son PIB multiplié par trois en quelques années ! Une aubaine pour les 800 000 habitants, mais surtout pour une des plus puissantes multinationales de l'énergie au monde : l'américaine ExxonMobil, qui envisage de hisser le petit pays sur le podium latino-américain des producteurs d'or noir. Selon le gouvernement dirigé depuis 2013 par Nicolás Maduro, Exxon serait à la manœuvre pour retourner l'opinion publique guyanaise, d'abord en lui faisant miroiter moult bénéfices, mais surtout en poussant le gouvernement de ce pays à défier le Venezuela, outrepassant l'accord de Genève. Des accusations que semble confirmer une récente enquête du site d'investigation états-unien The Intercept montrant les efforts du géant pétrolier pour *« conquérir les cœurs et les esprits »* de la population guyanaise, mais surtout de fonctionnaires, de journalistes ou encore de membres de la société civile et d'organisations environnementales à coups de dollars, dans un pays où *« la limite entre l'entreprise et le gouvernement est de plus en plus floue »*.

ExxonMobil, envisage de hisser le Guyana sur le podium latino-américain des producteurs d'or noir.

RÉTABLIR UN « PROCESSUS DE DIALOGUE DIRECT »

C'est aussi Exxon qui aurait poussé le Guyana à déposer une requête auprès de la Cour internationale de justice de La Haye, en 2018, pour faire à nouveau valider le traité de 1899. Une option d'emblée rejetée par le Venezuela, qui ne compte pas remettre en cause sa nullité et rejette la compétence de l'organe siégeant à La Haye.

Selon la députée vénézuélienne Ilenia Medina, du parti de gauche Patrie pour tous, *« le Guyana a délivré des concessions de manière illégale et arbitraire, au mépris de l'accord de Genève, du droit international et de la charte des Nations unies. »* Pour cette membre de la commission spéciale de l'Assemblée nationale chargée du dossier, il ne fait aucun doute que l'attitude *« enhardie »* du voisin s'explique par la tutelle d'Exxon, *« soutenu par le gouvernement américain qui brandit la menace militaire »* (lire notre entretien en ligne).

Alors que le gouvernement de son pays multiplie les démarches diplomatiques pour relancer l'accord de Genève et rétablir un *« processus de dialogue direct »*, le Guyana, se disant menacé, cumule depuis plusieurs années les exercices militaires dirigés par le Pentagone. Un nouveau pas a été franchi le 23 novembre, quand le vice-président guyanais Bharrat Jagdeo a évoqué la possibilité d'établir des bases militaires en plein Esequibo coadministrées avec les Américains. Pour sa part, le voisin brésilien a annoncé l'intensification de sa présence militaire dans la région. Le gouvernement vénézuélien, quant à lui, organisait ce dimanche un référendum demandant aux citoyens leur position au sujet du territoire. Si le taux de participation présenté par le gouvernement paraît peu fiable (50 % des 20 millions d'électeurs), la victoire de l'option défendant l'entièreté du territoire, Esequibo inclus, l'a incontestablement remporté. Une invitation au gouvernement de Maduro à *« s'opposer aux prétentions du Guyana par tous les moyens »*… *« Légaux »*, précise la consultation populaire.

LUIS REYGADA

Après les « Big Three », l'UAW s'attaque à Toyota et Tesla

ÉTATS-UNIS Fort de sa victoire lors de la récente grève, le syndicat de l'automobile veut maintenant organiser les déserts syndicaux que sont les usines de constructeurs étrangers et de véhicules électriques.

Après avoir arraché une convention collective historique (lire *l'Humanité* du 22 novembre 2023) aux « Big Three » (Ford, General Motors et Stellantis, qui possède Chrysler), l'UAW (United Auto Workers) se lance dans l'organisation des déserts syndicaux. Shawn Fain l'a annoncé mercredi dernier, lors d'une vidéo publiée sur Facebook : *« À tous les travailleurs de l'automobile qui travaillent sans bénéficier des avantages d'un syndicat : c'est maintenant votre tour. »* Au total, la campagne de syndicalisation concernera 150 000 travailleurs (soit à peu près le même nombre que ceux travaillant dans les Big Three), dans treize entreprises automobiles. Il s'agit des compagnies étrangères (notamment Toyota, 2e constructeur sur le marché américain, Hyundai, Mercedes et Volkswagen), ainsi que des entreprises construisant des véhicules électriques, à commencer par Tesla, ultradominant sur le marché.

Depuis les années 1970, les constructeurs automobiles étrangers ont choisi d'implanter leurs sites de production dans des États du Sud, où les syndicats sont historiquement faibles, contrairement au Midwest, berceau de l'automobile américaine et de l'UAW (créé en 1935). Les républicains – majoritaires dans cette « ceinture de la Bible » – ont adopté des lois dites « right to work » (droit de travailler) qui sapent le principe de la syndicalisation générale.

DÉJÀ DES AUGMENTATIONS DE SALAIRES

Aux États-Unis, faute de reconnaissance volontaire par le patronat, un syndicat est créé à la faveur d'un vote majoritaire des salariés. Ensuite, 100 % des salariés de l'entreprise y sont obligatoirement adhérents. Ces fameuses lois permettent à un salarié d'échapper à la syndicalisation et à la cotisation, affaiblissant la force de frappe, d'organisation et de négociation des syndicats. Quant à Tesla, son propriétaire, Elon Musk, est connu pour ses positions foncièrement antisyndicales, à l'instar des PDG de Starbucks ou d'Amazon, Howard Schultz et Jeff Bezos.

Selon le plan présenté par l'UAW, dès que 30 % des travailleurs d'une usine auront signé une « carte syndicale », forme d'engagement personnel à se syndiquer, ils rendront publique leur campagne. Certaines usines ont déjà atteint ce seuil, assure l'UAW. Une fois le seuil des 70 % franchi, sera constitué un comité composé de salariés de toutes les équipes et de toutes les catégories d'emploi qui exigera la reconnaissance volontaire de leur syndicat par l'entreprise. Si celle-ci refuse, les travailleurs demanderont l'organisation d'une élection auprès du Conseil national des relations du travail, agence indépendante du gouvernement fédéral.

Les constructeurs étrangers ont senti le danger arriver en consentant, dès la victoire de l'UAW face aux Big Three, à des augmentations de salaires : 25 % sur quatre ans chez Hyundai, 11 % immédiatement chez Honda et 9 % chez Toyota. *« Toyota n'accorde pas d'augmentations par bonté d'âme,* a commenté Shawn Fain. *Toyota est l'entreprise automobile la plus importante et la plus rentable au monde. Elle aurait pu tout aussi bien augmenter les salaires, il y a un mois ou un an. Ils l'ont fait maintenant, parce qu'ils savent que nous venons les chercher. »*

CHRISTOPHE DEROUBAIX

BILL PUGLIANO / GETTY IMAGES NORTH AMERICA/AFP

Le 29 septembre, dans le Michigan. Shawn Fain, président du syndicat, salue les grévistes à l'usine d'assemblage General Motors.

GAZA UNITED AUTO WORKERS DEMANDE UN CESSEZ-LE-FEU

L'United Auto Workers (400 000 salariés syndiqués et 580 000 retraités) a officiellement appelé *« à un cessez-le-feu en Israël et Palestine ». « De l'opposition au fascisme pendant la Seconde Guerre mondiale à la mobilisation contre l'apartheid en Afrique du Sud et la guerre des contras, l'UAW a toujours défendu la justice dans le monde entier. Un mouvement syndical qui lutte pour la justice sociale et économique pour tous les travailleurs doit toujours s'opposer à la guerre et se battre pour la paix »*, a déclaré Brandon Mancilla, l'un des directeurs régionaux du syndicat.

Les habitants et réfugiés de la région de Khan Younès fuient les bombardements. MAHMUD HAMS/AFP

Acculés dans le Sud, les Gazaouis à la merci des chars

PROCHE-ORIENT L'armée israélienne a pris le contrôle de la plus grande route de Gaza et a débuté des opérations militaires terrestres à Khan Younès. Les bombardements visent le sud de l'enclave palestinienne, où s'est réfugiée la quasi-totalité de la population.

Les tracts largués par l'armée israélienne sont presque aussi inquiétants que les roquettes qu'ils annoncent. Ceux qui flottaient au-dessus de Khan Younès dimanche promettaient aux habitants et aux réfugiés une « *terrible attaque* », qui a commencé dès le lendemain, ce lundi. Alors que la ville du Sud rassemble la majorité des Gazaouis, puisque 1,8 million d'entre eux ont fui les bombardements du Nord, les chars israéliens sont entrés dans la région de Khan Younès.

Ils sont passés par le poste-frontière de Kissoufim, à quelques kilomètres au nord, et ont roulé jusque sur la route Salaheddine, qui traverse toute la bande de Gaza. L'armée, engagée dans une invasion terrestre de l'enclave palestinienne depuis le 27 octobre, a affirmé agir *« avec force dans l'ensemble de la bande de Gaza »*. Des mouvements de troupes et des bulldozers auraient aussi été aperçus, selon l'AFP. La route principale *« constitue un champ de bataille et il est extrêmement dangereux de s'en approcher »*, a prévenu l'armée israélienne dans un communiqué. Cela oblige les civils à emprunter la route Al Rashid, sur la côte, pour rejoindre le sud et le poste-frontière égyptien de Rafah.

Car les bombardements, depuis la reprise des hostilités le 1er décembre, ciblent le nord comme le sud du territoire, n'ayant cure des familles regroupées là. Le porte-parole du ministère de la Santé du Hamas, Ashraf Al Qidreh, fait état ce mardi de 15 899 morts, *« à 70 % des femmes et des mineurs »*, et de plus de 42 000 blessés, depuis le 7 octobre. *« Je suis arrivée à Gaza, où les souffrances de la population sont intolérables*, a écrit sur X Mirjana Spoljaric, présidente du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). *Je réitère notre appel urgent pour que les civils soient protégés conformément aux lois de la guerre et que l'aide puisse entrer sans entrave. Les otages doivent être libérés et le CICR autorisé à leur rendre visite en toute sécurité. »*

« SI CELA CONTINUE, C'EST TOUTE L'HUMANITÉ QUI AURA PERDU »

Mais les rappels – plus ou moins timides – au droit international humanitaire émanant des Nations unies ou des chancelleries étrangères restent sans réponse de la part du gouvernement de Benyamin Netanyahou. Alors que son procès pour corruption a repris lundi, celui-ci semble privilégier une fuite en avant violente et vengeresse. Lundi, trois Palestiniens de Qalqilya et Qalandiya (Cisjordanie) sont tombés sous les balles des soldats israéliens. Des opérations militaires ont eu lieu ce lundi dans plusieurs villes cisjordaniennes, à Jénine par exemple. Selon un communiqué de la Société palestinienne de secours médical (PMRS), *« Israël a tué 1 200 Palestiniens en douze heures le 2 décembre. C'est la période la plus sanglante que nous connaissons, en soixante-quinze ans d'épuration ethnique et de colonisation illégale »*.

« Si cela continue, c'est toute l'humanité qui aura perdu », ajoute la PMRS, qui demande un cessez-le-feu permanent et le retrait des troupes israéliennes de Gaza. L'ONG palestinienne accuse en outre Israël de *« vouloir tuer 2,3 millions de personnes à Gaza sur la base de leur appartenance ethnique »*.

AXEL NODINOT

REGARD SUR LE MONDE, LA CHRONIQUE DE CHARLOTTE RECOQUILLON

JULIEN JAULIN/HANSLUCAS

Keffieh et appropriation culturelle

Roi des symboles du peuple palestinien depuis des décennies, le célèbre keffieh a reçu énormément d'attention ces dernières semaines. Ce foulard noir et blanc, initialement porté par les Bédouins pour se protéger du sable et du soleil dans le désert, est devenu l'emblème de la résistance et de la résilience de la nation palestinienne après 1948 et encore davantage depuis l'époque de Yasser Arafat. Ainsi, les militants encouragent à le porter comme marque de solidarité quand, en parallèle, les médias multiplient les sujets pour instruire le grand public sur l'histoire de ce foulard traditionnel.

Sa portée politique n'est plus à démontrer. Par exemple, lorsqu'il m'arrive de porter mon keffieh dans la vie de tous les jours, on me demande systématiquement si je sors de manif ! Moins amusant, je vous le mentionnais déjà la semaine dernière, des étudiants palestiniens ont été attaqués à l'arme à feu aux États-Unis parce qu'ils portaient ce foulard. C'est donc un symbole de solidarité. Et ça semble clair pour tout le monde.

Mais pourquoi, alors, porter le keffieh relèverait-il de l'appropriation culturelle ? Sur les réseaux sociaux, ceux qui d'habitude la dénoncent se retrouvent à expliquer qu'il ne s'agit pas de cela et encouragent, au contraire, à le porter ostensiblement. Car, le problème de l'appropriation n'est pas de porter un keffieh, mais de le faire de manière éthique. Ainsi, l'appropriation qu'il faudrait dénoncer est d'abord d'ordre économique. Ce n'est pas un accessoire de mode comme les autres et nous devrions, dans la mesure du possible, nous fournir auprès d'ateliers de confection de foulards authentiques, c'est-à-dire qui ne viennent pas d'Inde ou de Chine, et dont les bénéfices reviennent à des Palestiniens (on a tous en tête la multitude de logos Che Guevara apposés à tort et à travers de manière dépolitisée sur tout et n'importe quoi, en totale contradiction avec le combat mené par le leader en question). Acheter un keffieh à 3 000 dollars chez Balenciaga, Chanel ou Fendi, c'est non. L'acheter à 2 euros sur Shein, c'est non aussi. Surtout que les usines palestiniennes n'ont pas bénéficié de la popularisation mondiale du keffieh dans les années 2000 et ont fermé les unes après les autres.

> Ce foulard noir et blanc est devenu l'emblème de la résistance et de la résilience de la nation palestinienne.

Expliquons donc, une nouvelle fois, que l'appropriation ne consiste pas à porter un vêtement, un bijou ou une coiffure particuliers, mais à en revendiquer ou s'en « approprier » (comme son nom l'indique) l'origine ou les profits, à en détourner les usages et les significations et, bien souvent, à exclure, marginaliser ou invisibiliser les groupes qui en sont à la source. Portons donc fièrement nos keffiehs, les Palestiniens ont plus que jamais besoin de notre solidarité.

l'Humanité
MARDI 5 DÉCEMBRE 2023.

Les dents de la guerre des Toaliens

ARCHÉOLOGIE Deux dents de requin-tigre perforées, datant d'il y a 7 000 ans, ont été découvertes en Indonésie. Il s'agit de la preuve que la mystérieuse communauté toalienne aurait fabriqué des lames dont l'usage reste à définir.

RÉCIT La plupart des objets façonnés à partir

Découverte majeure sur l'île Célèbes (ou Sulawesi, en indonésien) au nord de l'Indonésie : il s'agit de deux dents de requin-tigre utilisées comme des lames, destinées à entailler les chairs, humaines ou animales. Ces restes d'il y a environ sept mille ans ont été retrouvés lors de fouilles conduites par des archéologues indonésiens et australiens. Jusqu'ici, les plus anciennes lames de ce type connues avaient moins de 5 000 ans. Cette découverte, décrite dans la revue *Antiquity* (Cambridge University Press) et dans un article de *The Conversation*, établit une première preuve mondiale de l'utilisation de dents de requin dans des armes composites, c'est-à-dire des armes composées de plusieurs pièces, utilisées lors de combats ou de rituels. La taille similaire des deux dents a permis de définir leur origine, des requins-tigres (Galeocerdo cuvier) presque adultes, mesurant environ 2 mètres de long. Retrouvées dans deux grottes, ces dents sont perforées : l'une, complète, présente deux trous dans la racine et l'autre, cassée, est percée d'un seul trou, mais devait aussi en avoir deux à l'origine. Des stries et des restes de résine à la base d'une des deux dents montrent qu'elles étaient fixées sur un manche à l'aide de fils.

Ces armes en dents de requin auraient été fabriqués par les énigmatiques Toaliens (« peuple de la forêt » en langue austronésienne bugi), des chasseurs-cueilleurs habitant l'île de Sulawesi durant l'holocène moyen à supérieur (environ de – 10 000 à – 3 500 ans). Michelle Langley, professeure d'archéologie à Griffith University en Australie et première autrice de cette étude, explique que *« ce groupe très localisé constituait une société de chasseurs-cueilleurs d'une complexité unique, qui a pu résister à l'empiètement des agriculteurs néolithiques plus longtemps que presque partout ailleurs dans l'Asie du Sud-Est insulaire »*.

Les chercheurs s'interrogent sur les techniques employées pour fabriquer les lames, sur leur usage et leur signification au sein de la communauté toalienne. Pour Michelle Langley, *« ces artefacts nous permettent d'en savoir plus sur ce que les Toaliens fabriquaient à partir de matériaux organiques et sur la manière dont ils interagissaient avec la mer. La plupart des assemblages toaliens sont dominés par des espèces terrestres de l'intérieur, avec très peu de traces d'exploitation de la faune marine, ce qui rend la présence de dents de requins inhabituelle. Les cadavres de requins-tigres s'échouant rarement sur les plages, l'utilisation de leurs dents indique que certains groupes de Toaliens étaient capables de naviguer et de pêcher »*.

« EMPLOYÉS DANS LE CADRE D'UN RITUEL OU D'UNE GUERRE… OU LES DEUX »

Si la plupart des objets façonnés à partir de dents de requin découverts dans le monde ont été employés comme parures ou ornements, quels usages en faisaient donc les Toaliens ? L'usure constatée des dents était plus importante que celle qu'un requin-tigre aurait naturellement subie pour se nourrir. De plus, leur tranchant s'émoussant, cela écarte un emploi régulier comme celui des couteaux de cuisine. Finalement, les traces d'usure et la capacité de ces lames à causer des blessures graves révèlent une utilisation ponctuelle, pour des rituels ou des combats. *« Nous ne savons pas s'il s'agissait d'un couteau rituel ou d'un couteau de guerre,* explique Michelle Langley, *mais il est possible que ce soit les deux à la fois. Nous avons pu exclure l'utilisation quotidienne (comme les couteaux de cuisine ou de boucherie), car les dents de requin s'émoussent assez rapidement et ne sont donc pas très utiles pour un usage quotidien et constant. Pour l'instant, nous ne pouvons pas déterminer s'ils étaient employés dans le cadre d'un rituel ou d'une guerre (ou les deux), mais nous espérons que de nouvelles découvertes permettront de mieux comprendre le contexte dans lequel ils ont été utilisés. »*

> L'examen microscopique a révélé que les dents avaient été solidement ficelées à un manche.

Dans leur laboratoire de Brisbane, les chercheurs ont soigneusement examiné les deux dents de requin au microscope, comme le précise Michelle Langley, afin de *« documenter leurs surfaces et noter les traces d'usure, les dommages et les résidus. Une fois ce processus terminé, nous avons placé chacune des dents sur l'instrument FTIR (une spectroscopie infrarouge pour comprendre la structure de molécules et la composition des mélanges moléculaires – NDLR), qui a effectué des relevés sur la composition des résines »*. L'examen microscopique a révélé que les dents de requin avaient été solidement ficelées à un manche avec des fibres de plantes et collées avec une substance composite. Les chercheurs ont combiné les résultats de ces analyses d'usure et de résidus avec d'autres données, ethnographiques et expérimentales, afin de comprendre l'utilisation de ces artefacts. Toutefois des incertitudes demeurent encore et, pour déterminer l'usage précis de ces mystérieuses lames, un nouveau programme de recherches est déjà fixé : *« Nous poursuivons nos fouilles à Sulawesi*, confie Michelle Langley, *et nous espérons trouver d'autres preuves intéressantes des technologies et des pratiques culturelles des Toaliens. »*

ANNA MUSSO

ARDEA/MARY EVANS/SIPA

de dents de requin ont été employés comme parures ou ornements. Ici, deux épées d'apparat de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Tout sur le sexe des plantes et des animaux

EXPOSITION De l'hermaphrodisme du poisson-clown aux stratégies de tromperie de l'orchidée, le Muséum de Toulouse explore l'intimité du vivant.

La sexualité est consubstantielle à la vie ! À l'heure où les scientifiques alertent sur l'érosion drastique de la biodiversité, le Muséum de Toulouse a l'audacieuse idée d'en traiter dans une exposition qui déploie toute la polysémie des sexualités de la faune et de la flore. Souvent réduite aux fonctions de reproduction, la sexualité est foisonnante dans l'ensemble des espèces animales et végétales. Cette vie scandaleuse de la nature, souvent méconnue, est l'objet de cette exposition. Et dire que pendant des siècles on a cru que la sexualité des plantes n'existait pas. On apprend que les orchidées manient à la perfection l'art de la duperie sexuelle.

Quant au monde animal, la sexualité est d'une diversité impressionnante. On découvre par exemple l'hermaphrodisme successif du poisson-clown, qui peut être mâle et femelle au cours de sa vie, les étreintes homosexuelles des lions ou la monogamie des cygnes. Sans tabou, cette exposition originale présente la vie intime des plantes et des animaux. Dans une belle mise en scène composée de photos, de vidéos, d'un espace circulaire floral, d'installations interactives ou d'une salle immersive, l'expo nous interroge sur l'origine de la sexualité et ses multiples facettes. Et par la diversité des thématiques abordées, elle s'ouvre sur de nombreuses disciplines : botanique, entomologie, zoologie, biologie, éthologie, et même l'histoire de l'art. **A. M.**

« Sex-appeal, la scandaleuse vie de la nature », au Muséum de Toulouse jusqu'au 7 juillet 2024. À partir de 8 ans.

GUILLAUME CLÉMENT

LA CHRONIQUE SCIENTIFIQUE DE SYLVESTRE HUET

Tuvalu, migrants du climat

Le 10 novembre, Tuvalu et l'Australie ont annoncé un traité liant les deux pays. Tuvalu, c'est un pays minuscule, un archipel de l'océan Pacifique Sud de près de 12 000 habitants. Il fait face à une menace existentielle. Très peu élevé, il va disparaître en raison de la montée du niveau marin provoquée par le changement climatique dû à nos émissions de gaz à effet de serre. Le traité, encore à ratifier, prévoit que l'Australie offre à tous les habitants de l'archipel un asile climatique. Chaque citoyen de ce pays obtient des droits *« spéciaux »* leur permettant de migrer dans *« la dignité »*, donc dans de bonnes conditions sociales, vers l'Australie lorsqu'ils le décideront.

Cet accord n'a pas que de bonnes raisons. La rivalité entre la Chine et l'Australie y est pour quelque chose. Mais c'est accessoire. L'essentiel est qu'il marque l'entrée dans la réalité de projections faites dès son rapport de 1990 par le Giec, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Des territoires où vivent et travaillent des millions d'êtres humains vont devenir inhabitables, parce qu'ils passeront sous le niveau de l'océan ou que les températures y deviendront infernales.

Que l'Australie accepte d'accueillir les futurs migrants climatiques de Tuvalu s'explique d'abord par leur faible nombre potentiel. Cet immense et riche pays ne prend guère de risques. Mais surtout, il le doit, car les Australiens font partie des Terriens les plus responsables du changement climatique. En 2022, ils ont émis près de 22 tonnes d'équivalent CO_2 de gaz à effet de serre par habitant, très au-dessus de la moyenne mondiale de 6,7 tonnes (1). Leur responsabilité historique dans la disparition de l'archipel de Tuvalu les y oblige. Une *« dette climatique »* notée dès 1992 dans la Convention climat de l'ONU, qui souligne la *« responsabilité différenciée »* des pays anciennement industrialisés et riches par rapport aux pays et populations pauvres dans le changement climatique.

Comment cet exemple « facile » sera-t-il étendu ou non à l'échelle de la planète, avec des situations beaucoup plus rudes concernant des dizaines de millions d'êtres humains ? La géopolitique du climat constitue un des défis les plus dangereux pour la paix mondiale au XXIe siècle.

(1) https://edgar.jrc.ec.europa.eu/report_2023#emissions_table

Idées Cadeaux

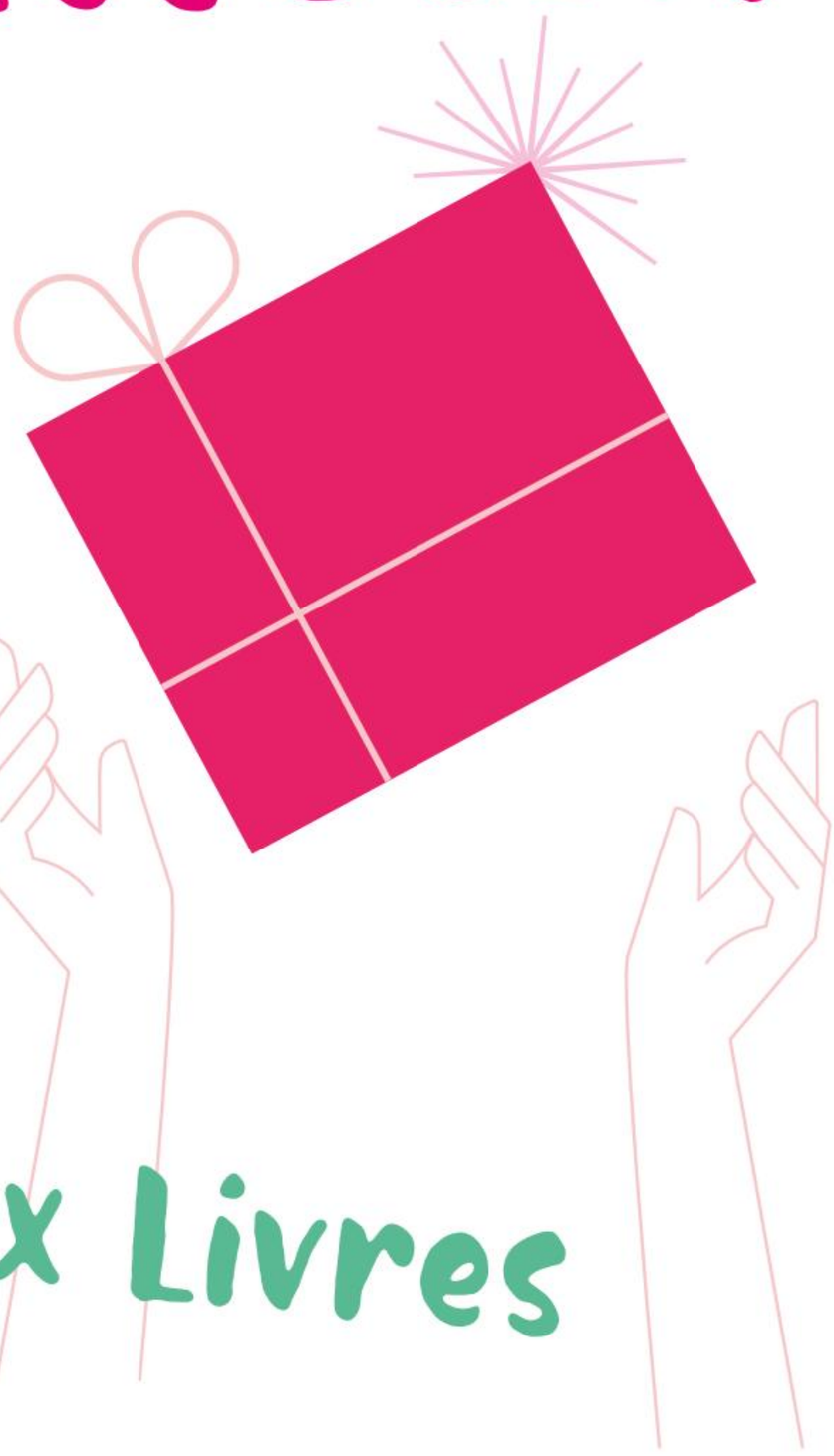

Beaux Livres

LA CHINE VUE PAR BERTRAND MEUNIER

Enfin, le premier livre de Bertrand Meunier ! À contre-courant de ses collègues qui fabriquent des ouvrages à la chaîne, ce photographe du collectif Tendance floue a mûri son projet depuis un premier séjour chinois en 1997 jusqu'aux manifestations à Hong Kong et il a choisi la maison d'édition Atelier EXB, qui a su traduire au mieux ses choix de maquette, papier, impression. Au début, avec sa photographie au grain impressionniste, argentique et noir et blanc, il réussit à saisir en ce pays difficile à cerner l'impact des mutations économiques sur l'humain. La disparition brutale du monde paysan au profit de l'industrie est déjà implacable. Mais l'effacement du monde ouvrier étatique est un choc terrible. Le vertige existentiel né de ce naufrage survenu pourtant en plein boom économique se lit sur les visages chinois filmés par Bertrand Meunier. Tout se passe comme si les gens erraient sans but, tels des zombies… Bientôt, les hutongs sont détruits, de nouvelles mégalopoles émergent, mais tout va trop vite, s'emballe et les inégalités explosent. Les images de Bertrand Meunier font ressentir le poids du contrôle permanent, celui des écrans vers lesquels les regards se tournent. Changement de ton avec la troisième série, qui nous transporte à Hong Kong, au cœur des manifestations très durement réprimées en faveur de réformes démocratiques. Un beau livre essentiel, un magnifique travail avec la lumière servi par un texte éclairant du journaliste Pierre Haski.

Erased, de Bertrand Meunier, texte de Pierre Haski, éditions Atelier EXB, 204 pages, 47 euros.

LES VISIONS ONIRIQUES D'EMILY DICKINSON

Les éditions Diane de Selliers consacrent un ouvrage remarquable à la poésie d'Emily Dickinson (1830-1886) illustrée par les modernistes américains. Avec 162 poèmes, en français et en anglais, traduits par Françoise Delphy, elle-même poétesse et spécialiste de Dickinson, une préface de Lou Doillon et des annexes chronologique et biographiques conséquentes, l'ouvrage ouvre la porte sur l'univers onirique de cette grande dame de la littérature. On y retrouve ses fulgurances, ses visions tourmentées, ses passions et désillusions. On y redécouvre une écriture fugace et libre, des vers rythmés sans rimes, des couleurs intempestives qui s'invitent entre les mots. Les 170 tableaux qui accompagnent les poèmes se contemplent au même titre que sa poésie indocile. Choix judicieux et audacieux, on est emporté par un tourbillon d'émotions, qu'elle couchait sur du papier depuis cette chambre où elle observait, depuis sa fenêtre, le monde.

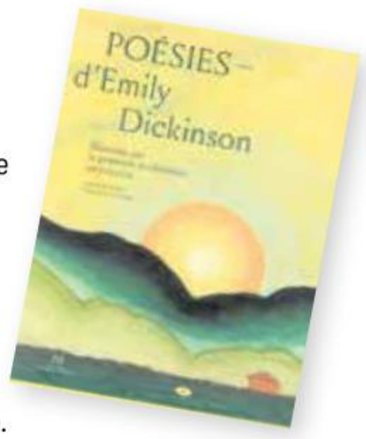

« Lire Emily Dickinson, c'est découvrir un monde auquel on n'a pas accès, qu'on a le sentiment d'avoir connu, d'avoir perdu, un éden duquel nous avons été bannis », écrit si justement Lou Doillon dans sa préface…

Poésies d'Emily Dickinson illustrées par la peinture moderniste américaine, Diane de Selliers, 408 pages, 230 euros.

TRANSGENRES DANS L'AMÉRIQUE D'APRÈS-GUERRE

Cet ensemble de photographies d'amateurs trouvées sur un marché aux puces new-yorkais est exceptionnel : il raconte en images la transgression que s'autorisaient, en secret, entre 1959 et 1968, des hommes américains de la classe moyenne supérieure, Blancs, souvent mariés et pères de famille, qui se travestissaient en femmes. Une certaine Susanna qui faisait de même les accueillait dans sa propriété située dans les montagnes Catskill, dans l'État de New York. Un document étonnant sur le premier réseau transgenre dans l'Amérique d'après-guerre…

Casa Susanna, édition établie par Isabelle Bonnet et Sophie Hackett, Textuel,480 pages, 45 euros.

LES OBSÈQUES DE TOGLIATTI

Ce livre n'aurait jamais vu le jour si ce photographe italien né en 1937 dans un village des Abruzzes, célèbre en son pays, mais méconnu en France, ne s'était présenté l'année dernière à la première édition du prix Viviane Esders, dédié aux photographes professionnels de plus de 60 ans, et s'il n'avait remporté le prix, doté d'une coquette somme et d'une publication. C'est un livre qui fait du bien dès son titre, *Nous*. Un terme déboulant comme une contre-réponse à la société actuelle du « moi je ». Et ce qui est beau, c'est que son contenu entre en cohérence complète avec ce titre. Car pour le photographe toscan de Pistoia, une fête, une manifestation, un enterrement suffisent à embrasser l'humanité. Le livre s'ouvre ainsi sur la foule populaire, triste, grave, poings serrés, mais porteuse de couleur rouge, symbole d'espoir joyeux, venue assister en 1964, à Rome, aux obsèques du dirigeant communiste Palmiro Togliatti. Ce qui est devenu une archive est servi par une approche frontale qui met toujours l'humain au centre de l'œuvre.

Nous, de Mario Carnicelli, éditions Contrejour, 104 pages, 35 euros.

SAUL LEITER, UNE VIE DE CRÉATION

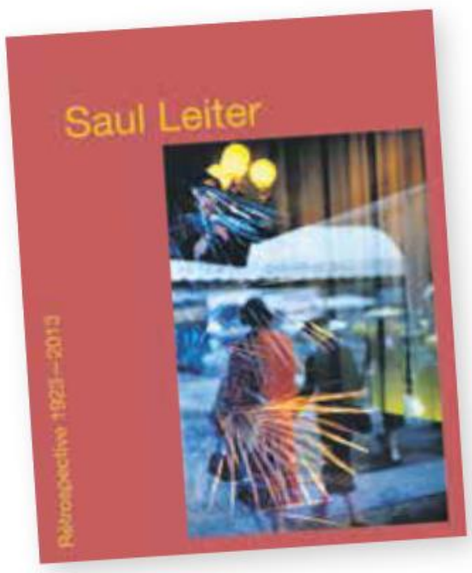

Ce volume qui célèbre le centenaire de Saul Leiter a le mérite, comme l'exposition de l'été dernier aux Rencontres d'Arles, laquelle fera date, de rassembler toutes les facettes de son œuvre, de la street photography à la mode, aux nus féminins et à la peinture. Un trésor ! Les contributions de cinq spécialistes, les nombreuses archives personnelles permettent en outre d'éclairer la biographie de ce fils de rabbin qui, admirateur de Vuillard et Bonnard, a refusé de suivre le destin de son père…

Saul Leiter. Rétrospective 1923-2013, Textuel, 352 pages, 69 euros.

LES MONDES INACCESSIBLES DE JULIETTE AGNEL

Cet ouvrage rassemble les séries essentielles de cette artiste lauréate du prix Niépce 2023. Elles portent sur des lieux chargés de signification et souvent réputés inaccessibles. Au Soudan, Juliette Agnel photographie dans le désert les vestiges de la ville mythique de Méroé. Elle y fixe des ciels étoilés, des paysages nocturnes sacrés qui révèlent sous le sable les traces d'une civilisation millénaire. Dans l'océan Arctique, elle capte, en passant du positif au négatif, des silhouettes d'icebergs qui évoquent là aussi un royaume disparu derrière ces murailles de glace. En France, dans l'obscurité d'une grotte, elle cherche encore ce qui relie le réel aux forces invisibles et ce qui nous unit en profondeur, *« le corps de l'homme étant un fragment signifiant du cosmos »*. Une exploration en images qui la mène du ciel et des mouvements cosmiques aux puissances telluriques du monde minéral. Impressionnant !

Un autre monde, de Juliette Agnel, éditions Maison CF, 192 pages, 48 euros.

LA BOTANIQUE, UNE PASSION DE ROSA LUXEMBURG

Condamnée pour insulte à l'armée à un an de prison, Rosa Luxemburg fut emprisonnée de février 1915 à février 1916, puis, à la suite d'une manifestation du parti spartakiste, qu'elle avait fondé avec Karl Liebknecht, arrêtée administrativement jusqu'à la fin de la guerre. Pendant sa détention, elle a entretenu une importante correspondance et écrit plusieurs textes théoriques sur la révolution bolchevique. Mais on sait peu qu'avant de bifurquer vers l'économie et le droit, elle avait pendant deux ans étudié à Zurich les sciences naturelles. *« La botanique est ma passion et ma meilleure détente »*, écrit-elle à son ancien compagnon, Constantin Zetkin, le fils de Clara. Dès 1913, elle avait commencé un herbier. Les occasions d'assouvir sa passion botanique étant trop rares à la prison de Wronke ou au pénitencier de Breslau, elle demande à ses amies de lui envoyer des fleurs. Son herbier de prison est actuellement aux archives de Varsovie. Muriel Pic le donne à voir, accompagné de lettres à Clara Zetkin, Sophie Liebknecht, Louise Kautsky, entre autres, et à son dernier compagnon, Hans Diefenbach, tué à la guerre en 1917. Elle y joint les souvenirs d'Arthur Gertel, le jeune sergent qui accompagnait Rosa Luxemburg quand on lui permettait de sortir au jardin botanique. Une préface éclairante à cet ouvrage émouvant détaille l'apport au socialisme révolutionnaire de celle qui aimait à dire avec Heinrich Heine : *« Le parti des fleurs et des rossignols est étroitement lié à la révolution. »*

Herbier de prison (1915-1918), de Rosa Luxemburg, édition établie et présentée par Muriel Pic, textes traduits par Claudie Weil, Gilbert Badia, Irène Petit et Muriel Pic, Héros-Limite, 358 pages, 36 euros.

EN ROUTE VERS MARS !

La planète rouge a toujours fait rêver les Terriens. Et si on voulait aller un jour habiter sur Mars ? Pas évident. Pour l'expliquer simplement, ce livre de vulgarisation destiné aux enfants, petits ou grands, invite à enfiler ses bottes d'astronaute pour un voyage extraordinaire. Les quatre auteurs, trois experts en astrophysique, astronomie et ingénierie aérospatiale, en complicité avec un designer et illustrateur, offrent un album documentaire illustré de grandes infographies. D'abord, il faut arriver sur Mars et ensuite y survivre. Pourra-t-on y respirer dans une atmosphère sans oxygène ? Comment supporter une température moyenne de - 63 °C ? Où trouver de l'eau ? Autant de défis qui laissent sceptiques. Mais des scénarios futurs sont ici proposés pour rendre plausible une telle aventure, imaginant même la construction d'une ville souterraine sur Mars. Et pourquoi pas une « terraformation » transformant Mars en une planète semblable à notre Terre ? Les rêves technoscientifiques n'ont pas de limites, c'est même leur folie qui fait leur beauté.

Destination Mars, d'Eduard Altarriba i Bigas, Guillem Anglada-Escudé, Sheddad Kaid-Salah Ferron et Miquel Sureda Anfres, Nathan, 58 pages, 19,95 euros. Dès 10 ans.

L'ENFANCE EN EXIL

C'est un livre somptueux où les dessins de Florence Miailhe, extraits des storyboards du film *la Traversée*, sorti en 2021, sont d'une beauté à couper le souffle. L'histoire raconte le voyage initiatique de deux adolescents, Kyona et Adriel, contraints de fuir leur pays. Chaque chapitre alterne dessins et séquences du film et laisse entrevoir tout ce travail préparatoire en amont de sa réalisation. Chaque dessin est un tableau où les couleurs, vives et chaudes, accompagnent le mouvement, ce périple semé d'embûches mais aussi de rencontres fraternelles et joyeuses. Marie Desplechin rappelle des statistiques insupportables sur le nombre d'enfants qui errent dans les rues du monde entier et parfois disparaissent. Derrière ces chiffres, il y a des enfants et leur capacité de résilience. C'est aussi cela que dessine et peint Florence Miailhe.

La Traversée, de Florence Miailhe et Marie Desplechin, Delpire & co, 256 pages, 49 euros.

LA BALEINE SOUS TOUTES SES FORMES

Rarement observée, toujours fantasmée, la baleine a fait une entrée remarquée dans notre bestiaire, ce répertoire d'animaux constitué dès l'Antiquité en Occident. Pour la Bible, c'est un monstre, le Léviathan, colossale incarnation du mal. La baleine est aussi identifiée comme le « poisson » qui avale Jonas, coupable de ne pas obéir à Jéhovah. Les poètes et encyclopédistes grecs et latins en fixent la légende. Poisson énorme, hostile à l'homme, elle se fait passer pour une île, et quand les marins y abordent, elle plonge et les entraîne dans les profondeurs. Les mosaïques romaines, les enluminures médiévales en popularisent le type. Couverte d'écailles comme tout poisson, elle est dotée de dents qui lui permettent de briser les navires. Selon la fantaisie des illustrateurs, elle peut être munie d'un éperon comme l'espadon ou de défenses de morse, mais aussi cracher du feu. On la représente parfois avalant des hommes, ou tout simplement d'autres poissons. C'est par l'image que Michel Pastoureau rythme l'évolution de la baleine dans notre imaginaire, passant peu à peu au rang d'objet de science – le cétacé – à l'époque des belles gravures du XVIII[e] siècle, puis à celui d'objet littéraire, comme en témoignent les images illustrant *Moby Dick* de Melville, les affiches des multiples films qu'il a inspirés. Espèce menacée, la baleine, maléfique, est aujourd'hui wconsidérée avec émerveillement et un peu de remords, comme un symbole de la puissance de la nature, pour qui l'animal maléfique c'est nous.

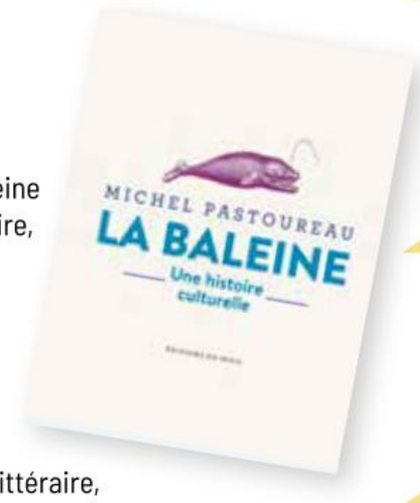

La Baleine. Une histoire culturelle, de Michel Pastoureau, Seuil, 160 pages, 19,90 euros.

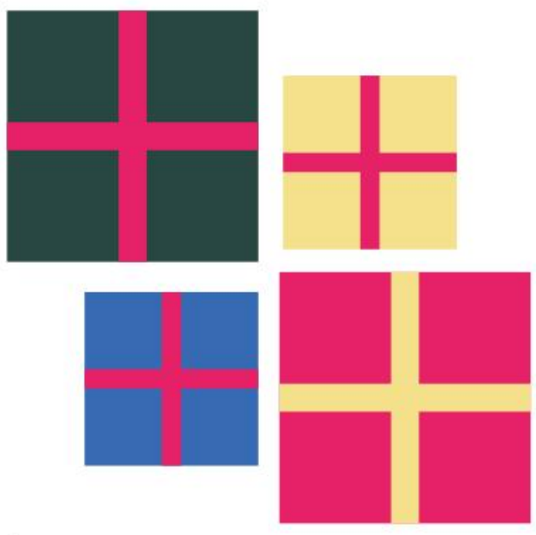

À PLEIN TUBE

D'où viennent les tubes, ces morceaux addictifs qui collent à la mémoire collective ? De la mystérieuse alchimie d'un auteur et d'un compositeur ou de la magie d'une interprétation, indiscutablement. Et, bien souvent, d'une histoire cachée. Quantité de tubes ont eu une vie antérieure, obscure, souterraine, comme la montre dans cet ouvrage Marc Maret, l'ancien directeur de la programmation de FIP, en se penchant sur le passé de 100 d'entre eux. C'est, par exemple, *I Fought the Law* que l'on croirait taillé sur mesure pour les Clash, en fait emprunté aux Crickets, groupe de rock de la fin des années 1950. C'est encore *Killing Me Softly*, immortalisé par Roberta Flack avant que les Fugees lui donnent une seconde jeunesse, imaginé par Lori Lieberman en 1971. Ou encore *Hey Joe* de Jimi Hendrix, *Love Me Tender* d'Elvis Presley, parmi tant d'autres succès intemporels dont les histoires nous sont ici contées avec précision et gourmandise.

Un tube peut en cacher un autre, de Marc Maret, Hors collection, 208 pages, 24,90 euros.

ANTHROPOLOGIE DE L'IMAGINAIRE

L'univers et le découpage des albums de Jérémy Perrodeau sont toujours un ravissement et une surprise. Le lecteur plonge dans un monde à la fois familier et étrange, toujours déconcertant. Pavil est un explorateur qui, tel Antoine de Saint-Exupéry, atterrit accidentellement sur une terre inconnue. Éloigné des grandes villes de l'Empire, ce territoire survit en autarcie, régi par des codes précis qui étonnent le voyageur. Prenant son mal en patience en espérant repartir au plus vite, Pavil accepte de participer aux activités de la cité, aidant à cuisiner l'ambroise, une méduse très poivrée, à récolter le nubilia à la racine toxique, à plonger récupérer les artefacts du monde ancien englouti sous la ville de pilotis… Piochant dans diverses cultures dont il noie les références, l'auteur nous entraîne derrière Pavil, anthropologue malgré lui, aimanté par le secret des origines de cette civilisation. Dans un fourmillement de détails, le lecteur s'imagine en Champollion, tentant de décrypter les signes du paysage labyrinthique, les arcanes du fonctionnement de cette ville avant même Pavil, dans un décor superbe et fantastique.

Le Visage de Pavil, de Jérémy Perrodeau, éditions 2024, 160 pages, 29 euros.

TABLEAUX DE LA NATURE EN FOLIE

Ce beau livre propose des images d'artistes, avec des textes forts, qui ont *« peint les colères de la terre »*, comme dit en préface Jean-Baptiste Fressoz. À côté des grands déluges et du Jugement dernier, ce sont d'autres formes, tel le volcan d'Andy Warhol, ou celui de Diego Rivera. La peinture à vif est au cœur de ces pages où les fureurs de la nature dans tous ses états déploient leurs couleurs stridentes, d'Uccello à Zao Wou-ki, en passant par Titien, Courbet, Hartung, et tant d'autres encore.

La Terre en colère, de Bernard Chambaz, Seuil, 264 pages, 39,90 euros.

L'AMOUR EN PEINTURE

Une nouvelle merveille signée Nina Lechartier. Sa BD-peinture nous amène cette fois-ci en ville, à l'occasion d'un carnaval qui se voulait festif… mais une étrange léthargie semble frapper certains habitants. Est-ce un sortilège lancé par la sorcière responsable du tremblement de terre en 2006 ? Un coup des Jupitériens pour envahir la Terre en douce ? Si l'héroïne s'amuse des théories complotistes sur la Toile, la réalité pendant les festivités s'avère tout aussi loufoque. Dans un décor qui pourrait ressembler au *Jardin des Tarots* de Niki de Saint Phalle, on croise un homme à (vraie) tête de lune, un barman fiévreux, une psychiatre verte amoureuse d'une sorcière, malheureuse d'avoir été éconduite, un scientifique froid travaillant à un philtre magique… Le tout sous un pinceau multicolore, aux traits débordants et à la texture riche. Dans ce roman graphique, tout est généreux.

Carnaval à Idaberg, de Nina Lechartier, Magnani, 80 pages, 26,90 euros.

DVD

DELPHINE SEYRIG REDÉCOUVERTE

Disparue en 1990, Delphine Seyrig restera la merveilleuse fée des Lilas dans *Peau d'âne* de Jacques Demy, Fabienne Tabard dans *Baisers volés* de Truffaut, Anne-Marie Stretter dans *India Song* de Marguerite Duras. Ce coffret met en lumière des films moins connus, le plus marquant étant *Jeanne Dielman, 23 quai du Commerce, 1080 Bruxelles* de Chantal Akerman, où l'actrice incarne une mère au foyer, veuve, qui arrondit ses fins de mois en se prostituant à domicile. On (re)découvrira aussi *la Musica* de Duras et Paul Seban, *Aloïse* de Liliane de Kermadec, sur Aloïse Corbaz, figure de l'art brut, *le Jardin qui bascule* du trop méconnu Guy Gilles, *les Lèvres rouges*, variation sur la légende de la comtesse Bathory. Pour celles et ceux qui l'ont manqué lors de sa sortieen salles, il faut absolument voir *Sois belle et tais-toi*, documentaire réalisé par Delphine Seyrig avec le collectif féministe les Insoumuses, où des actrices témoignent de leur condition face à l'industrie cinématographique.

Coffret Delphine Seyrig, 6 Blu-ray, Arte/Dark Star, 45 euros.

Jeux vidéo

PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS

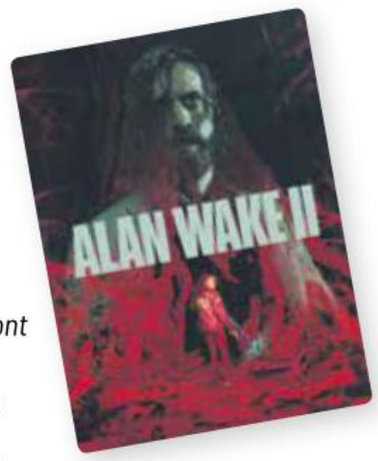

Imaginez un livre dont l'ordre de lecture des chapitres est laissé à la libre appréciation du lecteur. Un livre où, selon la formule de Stephen King, les « *explications sont contraires à la poésie de la peur* ». Un livre dont l'écrivain, Alan Wake, est plongé en plein cauchemar, soumis à une entité maléfique qui pille son imaginaire pour contrôler les humains. C'est ce que propose, en jeu vidéo, le thriller psychologique et horrifique Alan Wake 2, où la profileuse du FBI Saga Anderson est envoyée enquêter sur des meurtres rituels à Bright Falls, bourgade cernée de forêts où l'écrivain Alan Wake avait disparu à la fin du premier épisode, en 2010. Cette suite, entre *Twin Peaks* et *True Detective*, explose encore plus les codes de la narration et ne laisse au joueur qu'une lampe torche pour trouver son chemin dans les méandres du paranormal.

Alan Wake 2, Remedy Entertainment/Epic Games, PS5, Xbox Series et PC, 50 euros.

ESCALADE INTIME

Le jusant est un terme de notre langue tombé en désuétude, qui signifie que la mer se retire. Le jeu vidéo du même nom commence d'ailleurs par une gigantesque marée basse : des centaines de bateaux jonchent le sable d'un désert qui semble sans fin. Au milieu, de cette plaine dévastée, une montagne colossale, droite comme une tour, dont le sommet échappe au regard. Ainsi commence la dernière aventure proposée par les Français de Don't Nod, celle d'une ascension. Prise après prise, le joueur escalade. Il faut trouver les bonnes voies, gérer son endurance, placer les pitons aux bons endroits pour bien s'assurer en cas de glissade et de chute. Au fur et à mesure, la falaise laisse place à des endroits autrefois habités, des grottes illustrées, où l'on retrouve des messages laissés par de mystérieux aïeux. L'occasion de reprendre son souffle, et de profiter du panorama, avant de se frotter de nouveau à la verticalité du défi proposé. On grimpe à nouveau, en comprenant peu à peu pourquoi, s'il en était besoin : ode à l'alpinisme, le jeu propose surtout une expérience originale de solitude méditative et poétique, à flanc de montagne.

Jusant, Don't Nod Entertainment, PS5 et Xbox Series, 25 euros.

UN CONTE NÉO-CALÉDONIEN

Inspiré par les légendes kanak, Tchia est une magnifique fable écologique et initiatique qui raconte l'aventure d'une jeune fille contrainte de quitter le paradis de l'enfance. Aux lagons azur, au ciel mauve et à la terre rouge succède une ville à l'espace sensoriel violent, à l'urbanisme rectiligne et industriel, qui invite de suite à reprendre le bateau vers les îles. Tchia, grâce au « saut mental », peut également contrôler mouettes, crabes et tortues de mer, ce qui l'aidera dans sa quête, en plus de rendre le voyage encore plus bucolique, mignon et haletant.

Tchia, Awaceb/Kepler Interactive, PS4 et 5, PC, 30 euros.

ON SE FAIT UNE TOILE ?

Deux pour le prix d'un. Dans ce nouvel opus du blockbuster vidéoludique de Sony et Insomniac Games, le joueur peut incarner deux hommes-araignées – Peter Parker et son apprenti, Miles Morales. Si *Spider-Man 2* ne révolutionne pas la recette gagnante du premier volet, son scénario haletant, qui met à nu les démons de nos héros masqués, tantôt prédateurs tantôt proies, nous a convaincus. Cela, et le frisson toujours renouvelé de filer sa toile à toute vitesse dans le labyrinthe urbain de New York, un terrain de jeu plus sublime que jamais.

Marvel's Spider-Man 2, Insomniac Games/Sony, PS5, 70 euros.

RÉDEMPTION FUTURISTE

Attendu comme l'un des messies du jeu vidéo, *Cyberpunk 2077* s'était crashé à sa sortie, fin 2020. Les grandes qualités de la version PC (univers d'une richesse inouïe, liberté de jeu, scénario captivant) avaient en partie sombré sous un déluge de bugs sur consoles. Trois ans plus tard, *Cyberpunk 2077 : Phantom Liberty* sort avecà la fois une amélioration drastique de l'expérience initiale, et un chapitre supplémentaire passionnant, où Idris Elba côtoie Keanu Reeves au casting. Le jeu a réussi sa rédemption, et répond aux rêves initiaux des joueurs : l'un des tout meilleurs jeux de science-fiction urbain, dans une mégalopole futuriste, sombre et rutilante.

Cyberpunk 2077 : Phantom Liberty, CD Projekt Red/Bandai Namco, PC, PS5 et Xbox Series, 60 euros.

CES PAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉES PAR CYPRIEN CADDEO, CLÉMENT GARCIA, TOM DEMARS-GRANJA, KAREEN JANSELME, MAGALI JAUFFRET, SOPHIE JOUBERT, ANNA MUSSO, ALAIN NICOLAS, MARIE-JOSÉ SIRACH, AURÉLIEN SOUCHEYRE, MURIEL STEINMETZ.

La population locale d'East Palo Alto composée d'Afro-Américains et de Latino-Américains se sent de moins en moins bienvenue. COMPAGNIE DES PHARES ET BALISES

Les cols bleus contre les Gafam

PLATEFORME Dans la « dernière ville » de la Silicon Valley non contrôlée par l'argent des géants du numérique, Fabien Benoit a rencontré ceux qui luttent pour préserver leur mode de vie.

***The Last Town*, Arte.tv**

Ils sont les oubliés de l'*american dream*. Les habitants d'East Palo Alto, encerclés par les géants du numérique qui ont colonisé à vitesse grand V la Silicon Valley, cherchent à préserver leur mode de vie. Laura, Ruben, JT se considèrent « sous occupation » : de l'autre côté de l'autoroute, Facebook et les autres Gafam construisent un monde dont ils sont exclus.

Les habitants de ce petit coin de Californie, l'un des derniers à accueillir des catégories populaires, sont cernés : East Palo Alto ne ressemble à aucune autre ville de la vallée, « *à la fois du point de vue de l'habitat et des habitants, c'est-à-dire essentiellement des Afro-Américains et des Latino-Américains* », estime le réalisateur du documentaire, Fabien Benoit. « *Une sorte de classe ouvrière qui vit à un jet de pierre du campus de Facebook et de l'université Stanford* » et qui bientôt « *ne pourra plus payer le loyer* ».

REPOUSSÉS DE PLUS EN PLUS LOIN

De l'autre côté de l'autoroute, à Menlo Park, Facebook a donné des primes aux employés : « *Plus ils habitaient près du campus, mieux ils étaient indemnisés, en plus de salaires énormes en comparaison de ceux que perçoivent les locaux.* » Ils ont acheté des maisons sur place, faisant monter les prix en même temps que la sociologie des villes changeait. Les « *cols bleus* », dont l'industrie technologique a besoin pour fonctionner, ont été repoussés, « *parfois à plusieurs centaines de kilomètres de là où ils travaillent* », assure Fabien Benoit, qui connaît la situation pour l'avoir documentée depuis dix ans à l'occasion d'un livre (1).

Mais si les habitants d'East Palo Alto ne mettent les pieds dans ces multinationales qui les menacent que pour y faire le ménage, ils entendent s'en faire respecter. Car l'esprit de résistance anime depuis toujours cette communauté. Mais il est difficile de se battre contre des géants quand on est noir ou brun, documente Fabien Benoit, qui a pourtant saisi la portée de leur lutte. « *Quand Amazon est arrivé à imposer ses conditions pour s'installer dans la ville, en dérogeant à un arrêté municipal imposant aux entreprises de recruter des locaux, ils sont allés manifester, (…) essayant de mobiliser les habitants. De faire pression sur les élus locaux aussi, en participant au conseil municipal, en perturbant les réunions organisées par les entreprises de la tech…* »

En face aussi on s'active, en promettant développement économique et emplois… Les Gafam vont même jusqu'à influer sur la politique locale en finançant des équipements publics, bienvenus dans des villes qui manquaient de tout, voire en manipulant les habitants. Car, ne nous y trompons pas, alerte Fabien Benoit : le numérique « *c'est aussi des câbles, des tuyaux, des data centers… et des travailleurs* ». Donc, des patrons, avec une vision de la société qui « *se concrétise par une sorte de ségrégation sociale et raciale, par une exploitation crasse des travailleurs les plus humbles, un antisyndicalisme hypervirulent et une privatisation de l'espace* ». Et ça ne se passe pas qu'aux États-Unis.

GRÉGORY MARIN

(1) *The Valley. Une histoire politique de la Silicon Valley*, 2019, les Arènes.

Irlande du Nord, guerre fratricide

***Il était une fois en Irlande du Nord*, Arte, 20 h 55**

TÉLÉVISION Durant près de trente ans, l'Irlande du Nord a été le théâtre d'affrontements armés, psychologiques et financiers. C'est ce conflit que le réalisateur James Bluemel aborde dans *Il était une fois en Irlande du Nord*, sa nouvelle série documentaire. Le dispositif s'inscrit dans la continuité de ses précédents travaux : des témoignages poignants, détaillés, d'une grande justesse, et des vidéos d'archives qui apportent des éléments bienvenus sur cette guerre. Trente années durant lesquelles se sont déchirées deux communautés : les unionistes, protestants et défenseurs du rattachement au Royaume-Uni, et les indépendantistes, catholiques et partisans d'une Irlande réunifiée et républicaine. Une fracture sur fond de violentes discriminations politiques et sociales.

À commencer par un système électoral qui exclut les catholiques. Alors que seuls les propriétaires ont le droit de voter, l'écrasante majorité des bulletins de vote revient à la communauté protestante, proche du pouvoir britannique. Le conflit s'exacerbe à la fin des années 1960, avec des épisodes de répression sanglants. Jusqu'à ce fameux dimanche 30 janvier 1972, le Bloody Sunday, où les commandos de parachutistes britanniques tirent sur des manifestants non armés et pacifiques. Le processus de paix, démarré dans les années 1990, a mis près d'une décennie pour aboutir, en raison notamment de l'intransigeance du premier ministre protestant, Ian Paisley. La population irlandaise, elle, en garde encore les cicatrices.

TOM DEMARS-GRANJA

Annonces classées
Passez votre annonce dans l'Humanité + l'Humanité magazine + www.humanite.fr

Contactez
- Laure Thiery
laure.thiery@comediance.fr
01 49 22 74 89
comédiance conseil régie événement

Offre d'emploi

VILLE DE TARNOS LANDES
(13 234 habitants – Sud Landes / proximité Bayonne)
recrute
POUR LA DIRECTION DE LA VIE CULTURELLE ET SPORTIVE

directeur.trice Emploi permanent - Temps complet 35 heures
Catégorie A - Cadre d'emplois des attachés
Poste à pourvoir par voie statutaire ou détachement ou contractuelle
POSTE A POURVOIR DES QUE POSSIBLE

Tarnos est une ville de 13200 habitants située dans l'agglomération bayonnaise, à l'extrême sud-ouest des Landes. Ville littorale ayant fait le choix tout à la fois d'un développement urbain dynamique et de la préservation de ses espaces naturels, Tarnos s'est dotée de longue date d'ambitions fortes en matière de politiques éducatives, culturelles, sportives, écologiques, associatives. Ces orientations participent précieusement d'une qualité de vie remarquée et saluée, d'une ville où il fait bon vivre, naître, grandir, se divertir et s'enrichir des autres.

Au service des élus, vous travaillerez sous la responsabilité directe du Directeur Général des Services. Au sein d'une administration de près de 300 agents, vous aurez en charge le pilotage de l'action culturelle, artistique et sportive de la collectivité. Vous assurez ainsi la direction et la coordination des services suivants : le service des sports, l'Ecole de Musique, la Médiathèque, le service logistique et le service administratif (soit au total 56 agents). Vous serez également l'interlocuteur privilégié des associations.

Le Directeur de la Vie Culturelle et Sportive assure en parallèle la Direction du Syndicat Intercommunal du Parc des Sports de Boucau-Tarnos (4 agents).

MISSIONS PRINCIPALES •Force de proposition et doté.e d'une vision stratégique, vous participerez à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique culturelle, sportive et d'animations de la Ville en vous appuyant sur le patrimoine culturel, sur les équipements d'excellence que constituent l'école municipale de musique et la médiathèque, et sur les composantes socio-économique du territoire •Vous préparez, pilotez et assurez de façon transversale avec les services de la collectivité et les partenaires extérieurs la programmation des manifestations et événements selon les orientations validées par les élus. Vous vous assurerez de la pertinence ainsi que de la faisabilité technique et financière des projets •Dans le cadre de la procédure de subventionnement des associations vous coordonnez et contrôlez l'ensemble de leurs activités et gérez les conventions annuelles passées avec celles-ci •Doté.e de solides compétences managériales, vous assurez la responsabilité et financière du service de la Direction et assurez la coordination des différents services de la Direction avec l'appui des responsables de services.

Enfin, vous élaborez et suivez le budget de la Direction.

COMPETENCES PROFESSIONNELLES TECHNIQUES ET QUALITES REQUISES •Expérience sur un poste similaire fortement appréciée •Très bonne connaissance de l'environnement territorial •Connaissances des politiques culturelles et sportives •Solides compétences managériales •Bonnes connaissances administratives, juridiques et financières •Grande disponibilité •Rigueur et qualités d'organisation •Discrétion professionnelle •Grandes qualités relationnelles •Aptitude au travail en équipe et en transversalité, autonomie et réactivité •Créativité et capacité d'innovation •Qualités rédactionnelles •Animation de réunion •Maîtrise de l'outil informatique et des techniques de l'information et de la communication •Permis B
Qualifications et/ou diplômes détenus : Formation supérieure Bac + 4/5
CONDITIONS D'EXERCICE •Déplacements fréquents sur le territoire •Disponibilité en soirée et week-end (réunion, manifestations…) •Horaires avec amplitude variable •Collaboration avec les services supports de la Ville •Lien avec les associations, contact avec les administrés •Relations fréquentes avec les partenaires et prestataires extérieures
REMUNERATION
Rémunération statutaire + régime indemnitaire + complément de rémunération
Participation mutuelle santé (contrat labellisé) et prévoyance (contrat groupe)
Participation abonnement transport et forfait mobilité.
CANDIDATURE
Pour postuler en ligne : http://www.ville-tarnos.fr/ rubrique « Ma Mairie » - Emploi et Stages
— MODE DE CANDIDATURE A PRIVILEGIER
Ou adresser une lettre de motivation et CV à
M. le Maire, Service des Ressources Humaines, Hôtel-de-Ville, 14, boulevard Jacques-Duclos, 40220 Tarnos
DATE DE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : **31 DECEMBRE 2023**
comédiance

Carnet

Gilbert Rouvrais est décédé le mercredi 29 novembre à l'âge de 84 ans. Il a travaillé au journal *l'Humanité* de 1969 à 1996, en tant que directeur financier les dernières années, et a activement contribué à la Fête de l'Humanité à sa retraite. Il a toujours été militant au PCF, à la CGT, et très engagé dans le milieu associatif. Il a aidé ses deux enfants, Fabienne et Jean-Christophe, à devenir des citoyens éclairés, participant activement à l'émancipation de toutes et tous. Adepte de jeux de mots, virus aussi transmis à ses enfants et petits-enfants, toujours prêt à aider, à se mettre au service des causes importantes, il adorait également discuter afin d'œuvrer à l'intérêt supérieur des humains. Ses obsèques auront lieu le jeudi 7 décembre, à 14 heures, au crématorium de Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne), au 2, rue de la Croix-Saint-Jacques. *L'Humanité* présente ses condoléances à sa famille et à ses proches.

MOTS CROISÉS N° 23 832 par Martial Dubois

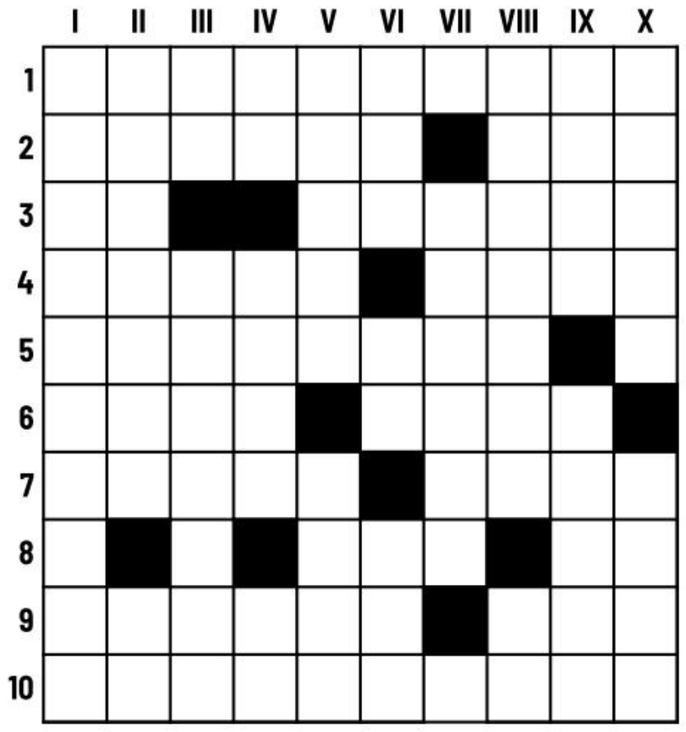

HORIZONTALEMENT

1. Elles sont chargées de laver la vaisselle dans un restaurant. **2.** Personnes plus âgées que d'autres. Officier de la cour d'un sultan. **3.** Troisième corde du violon. Périodes de formations. **4.** Halte au cours d'un déplacement. Bien arrivées. **5.** Avanceras quelques subsides. **6.** Possessif. Poignée. **7.** Lichen de couleur grisâtre. Où l'air circule. **8.** Amas. Ébruité. **9.** Se voir infliger une punition. Dernier. **10.** Pessimisme excessif.

VERTICALEMENT

I. Tom-pouce. **II.** Lianes à crampons qui se fixent sur les murs. Adverbe de lieu. **III.** Quelqu'un. Symposium. **IV.** Un nouveau qui sait déjà se faire entendre. Individu. P grec. **V.** Mouvement du bras. Saisons. **VI.** Orient. Série de coups de baguettes donnés sur un tambour. Savoir-faire. **VII.** Fruit. **VIII.** Réserve dans la conduite. Bas de gamme. **IX.** Roi d'Athènes. Anneaux en cordage. **X.** Filtre. Rivière du Bassin parisien.

SOLUTION. HORIZONTALEMENT. 1. Plongeuses. **2.** Aînées. Aga. **3.** Ré. Stages. **4.** Arrêt. Nées. **5.** Prêteras. **6.** Leur. Anse. **7.** Usnée. Aéré. **8.** Tas. Su. **9.** Écoper. Der. **10.** Sinistrose. **VERTICALEMENT. I.** Parapluies. **II.** Lierres. Ci. **III.** On. Réunion. **IV.** Né. Être. Pi. **V.** Geste. Étés. **VI.** Est. Ra. Art. **VII.** Ananas. **VIII.** Sagesse. Do. **IX.** Égée. Erses. **X.** Sasse. Eure.

l'Humanité

Fondateur Jean Jaurès **Directeur** Fabien Gay
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Société nouvelle du journal l'Humanité (SA 99 ans à compter du 1er janvier 1957)
Capital social 2 500 000 euros **Siège social** 5, rue Pleyel, immeuble Calliope, 93528 Saint-Denis CEDEX
Téléphone 01 49 22 72 72
Service aux abonnés Tél. : 01 55 84 40 30
E-mail : relationlecteur@humanite.fr
Vente en kiosques
Gestion, réglage et promotion : agence Boconseil.
Tél. : 09 67 32 09 34.

E-mail : oborscha@boconseilame.fr
Vente militante 01 49 22 73 47
Publicité Comédiance. Silvère Magnon, président
Tél. : 01 49 22 74 51 (commerciale)
Tél. :01 49 22 74 53 (annonces classées)
Tél. :01 49 22 74 89 (annonces légales)
Directoire
Fabien Gay, président du directoire et directeur de la publication ; Maud Vergnol, codirectrice de la rédaction ; Anthony Daguet, secrétaire général et codirecteur de la publication ; Silvère Magnon, directeur des développements et de l'événementiel
Conseil de surveillance
Jean-Louis Frostin, président

Actionnaires principaux L'Association des lectrices et lecteurs de l'Humanité ; l'Association des diffuseurs de l'Humanité.
Impression POP (La Courneuve), Mop (Vitrolles), Nancy-Print, CILA (Nantes)
Numéro ISSN 0242-6870
Dépôt légal Date de parution
Commission paritaire 1124 C 79615
Tirage du vendredi 1er décembre 40 347 exemplaires
Imprimé sur des papiers produits en France, Belgique et Espagne - 60% ou 100 % de fibres recyclées - IFDG. Eutrophisation PTot : 0,01 kg/tonne.

Les étrennes de l'Humanité

Je fais un don à *l'humanité* en versant ____ €

NOM / PRÉNOM
ADRESSE
VILLE CODE POSTAL
E-MAIL
TÉL.

☐ *J'autorise l'Humanité à me faire part de ses offres spéciales*

DÉFISCALISATION

VOTRE DON DONNE DROIT À UNE RÉDUCTION D'IMPÔTS DE 66 %, DANS LA LIMITE DE 20 % DU REVENU IMPOSABLE.
Par exemple, si je donne 100 €, je récupère 66 €. Si je donne 200 €, je récupère 132 €. Si je donne 500 €, je récupère 330 €.

Remplissez ce bulletin et envoyez-le accompagné de votre chèque libellé **à l'ordre de Presse et Pluralisme Humanité** à retourner à l'adresse ci-dessous :
Directeur de l'*Humanité*, souscription « Les étrennes de l'*Humanité* »
Immeuble Calliope - 5 rue Pleyel - 93528 Saint-Denis Cedex

l'Humanité l'Humanité magazine Humanité.fr

JE COMMANDE *

Le hors-série *Guerre à Gaza, les clés pour comprendre* au prix de 4,90 € + 3 € de frais de port**, soit 7,90 € x ____ exemplaire(s) = ____ €

Total de ma commande : ____ €

PRÉNOM
NOM
ADRESSE
VILLE
CODE POSTAL
TÉLÉPHONE
E-MAIL

* Délai de livraison de 10 à 12 jours ** France métropolitaine

À renvoyer rempli et accompagné d'un chèque à l'ordre de l'Humanité à : L'HUMANITÉ, SERVICE DIFFUSION, 3, RUE DU PONT-DE-L'ARCHE, 37550 SAINT-AVERTIN

l'Humanité l'Humanité magazine Humanité.fr

Pour commander en ligne et régler par carte bancaire, capturez ce QR code à l'aide de votre smartphone

Doit-on lier la lutte contre le racisme et celle contre l'antisémitisme? (2/2)

La particularité de l'antisémitisme, produit de sa longue histoire, de ses formes diverses et de l'ampleur des crimes qu'il a suscités, doit être reconnue. Mais toutes les haines partagent le même rejet de l'autre.

La haine procède par capillarité. Il faut construire un antiracisme porteur qui combatte avec la même force chaque racisme.

PHOTO/JACQUES DEMARTHON

PIERRE TARTAKOWSKY
Président d'honneur de la Ligue des droits de l'homme (LDH)

La réponse est évidente, ou devrait l'être : oui, bien entendu. L'évidence en est administrée par les racistes eux-mêmes, lesquels ne bornent pas leurs détestations. Le rapport annuel de la commision nationale consultative des droits de l'Homme sur le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie le confirme d'édition en édition : ceux qui détestent les Noirs et les Arabes n'aiment pas les juifs, ceux qui n'aiment pas les juifs rejettent les homosexuels, ceux qui rejettent les homosexuels méprisent les femmes… La haine procède par capillarité. Le racisme, comme l'antisémitisme, vise à dénier à une collectivité ou à des individus la reconnaissance de la dignité et l'accès à l'égalité des droits. Tous deux nient l'existence d'une humanité commune. La riposte ne peut se concevoir qu'autour de l'universalité des droits, d'un refus de toute hiérarchisation des personnes, des communautés, des solidarités. La question est donc moins de savoir s'il « faut » lier la lutte contre l'antisémitisme et celle contre le racisme que de savoir construire un engagement antiraciste porteur, avec la même conviction et la même force, du constat que chaque racisme est, en fonction de son histoire, de ses obsessions, de ses cibles, un phénomène singulier et du postulat que les « *hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits* ». Cela implique d'identifier les ressorts de chaque forme de racisme, leurs racines et leurs combinaisons et d'affirmer qu'il ne peut y avoir ni hiérarchie ni concurrence des souffrances et de leurs mémoires.

Ce « en même temps », lui, n'a rien d'évident. Ces dernières décennies, les idéologies prônant l'inégalité des races se sont reconverties en croisades culturelles et « laïques », jouant du spectre du « choc des civilisations » et des « séparatismes ». Elles se sont nichées au cœur du dispositif politique français, parvenant à imposer une forme de légitimation du discours raciste dans la sphère médiatique, étatique et politique. Elles ont nourri la peur, la haine et le soupçon. Le bilan est terrible : les juifs constatent qu'il est redevenu possible de tuer un homme, une femme ou un enfant parce que juif. Les femmes et les hommes de foi musulmane ressentent au quotidien propos et comportements stigmatisants, quand ils ne sont pas victimes d'actes plus graves, parfois mortels. Les uns et les autres se sentent mal aimés des pouvoirs publics et nourrissent en permanence le soupçon d'un traitement inégal.

Il ne peut y avoir ni hiérarchie ni concurrence des souffrances et des mémoires.

Cette mise en concurrence brouille activement, au détriment de toutes et tous, l'idée que l'humanité est une. Penser pouvoir la défendre avec ses diversités, ses composantes, ses histoires tout en ignorant les maux dont l'Autre est victime n'est que pure chimère ; imaginer pouvoir en tirer profit est tentant mais, à terme, suicidaire. Accepter que cet Autre, toujours différent, ne soit qu'une facette de soi est une construction difficile mais incontournable. Cela s'appelle aussi fraternité. ■

À LIRE

La Dernière Histoire juive. Âge d'or et déclin de l'humour juif, de Michel Wieviorka, Denoël, 2023.

Si antisémitisme et racisme se distinguent, notamment sur le plan historique, cette séparation rend plus difficile l'engagement de combats communs.

ASTRID DI CROLLALANZA/OPALE

MICHEL WIEVIORKA
Sociologue et directeur d'études à l'EHESS

La haine des juifs a une épaisseur historique unique – certains la font remonter à l'Antiquité. Dès lors, elle ne peut pas être mise sur le même plan que le racisme, qui, comme idéologie à prétention scientifique, remonte au XIXe siècle. Du point de vue de l'histoire, il vaut donc mieux distinguer les deux phénomènes. Mais s'il s'agit de les analyser l'un et l'autre dans leur contemporanéité, les catégories, les outils ne diffèrent pas vraiment. Dans une perspective sociologique, ils appartiennent davantage à une seule et même famille, celle du refus de l'altérité, sous toutes ses formes, ségrégations, discriminations, violences, préjugés, stéréotypes, etc.

Il existe des institutions, des associations spécialisées, les unes dans la lutte contre le racisme, les autres dans celle contre l'antisémitisme. Certaines prennent en charge les deux combats. Dans l'histoire, il est arrivé que les acteurs concernés des deux bords s'engagent ensemble, mais aussi qu'ils se mobilisent séparément. Parfois même une réelle hostilité sépare les victimes de l'antisémitisme et celles du racisme. De ce point de vue, l'histoire des relations des Noirs et des juifs américains est fort intéressante. Des juifs démocrates ont participé au mouvement pour les droits civiques à la fin des années 1950, mais ensuite, les eaux se sont séparées, au point qu'un anti sémitisme noir s'est parfois avéré très explicite. Récemment, un rapprochement entre les deux univers s'est ébauché, des juifs soutenant le mouvement Black Lives Matter.

Il existe des racistes qui ne sont pas antisémites – y compris des juifs racistes – et des antisémites qui ne sont pas racistes. Il s'en rencontre dans divers groupes « ethniques » plus ou moins « racisés ».

Ces haines appartiennent à une seule et même famille, celle du refus de l'altérité, sous toutes ses formes.

De même, nombre de chercheurs en sciences politique ou sociales et de centres de recherche sont spécialisés, les uns s'occupant de racisme, les autres d'antisémitisme, mais des chercheurs ou des centres s'intéressent aussi aux deux questions. La tendance a été néanmoins depuis de nombreuses années à la spécialisation, ou à la faible intégration des deux registres. La séparation des registres, dans la recherche comme dans l'action, présente l'avantage de cibler des problèmes avec précision, et donc en profondeur, mais l'inconvénient d'enfermer l'action aussi bien que la vie scientifique et intellectuelle dans des silos où il s'agit de s'intéresser uniquement à la défense d'un groupe humain. Ce qui rend difficiles la montée en généralité, la mise en perspective, et finalement la capacité d'engager des combats universels qui inscrivent le refus du racisme comme celui de l'antisémitisme dans une seule et même vision, humaniste et soucieuse des droits humains et de la démocratie. Mieux vaut aller dans ce sens, mais à condition de veiller à ne pas dissoudre tel ou tel combat spécifique – contre le racisme anti-Noirs, anti-Chinois, etc., contre l'antisémitisme – dans un universalisme abstrait négligeant les particularismes des minorités, leur existence concrète. ■

l'Humanité
MARDI 5 DÉCEMBRE 2023.

Une mère qui refuse de plier devant l'injustice.
JULIEN JAULIN

Océane Mohamed, combattante pour l'école inclusive

Même si elle se compare à un dragon, la jeune femme n'a pas de pouvoirs magiques. Mais pour que son fils Martin, atteint d'une maladie génétique rare, ait le droit d'être scolarisé, elle s'est battue. Au point de devenir une héroïne de film…

L'aviez-vous remarqué ? Le « parcours du combattant » ne semble pouvoir s'accomplir qu'au masculin. On n'a pas demandé à Océane Mohamed ce qu'elle en pense, mais après l'avoir rencontrée, dans son petit appartement d'une rue tranquille de Villejuif (Val-de-Marne), l'évidence est là : c'est bien un parcours de la combattante que la jeune femme a dû affronter pour faire valoir les droits de son fils. Martin aura 8 ans en janvier, il est atteint du syndrome d'Angelman, une maladie rare d'origine génétique qui touche un enfant sur 22 000 naissances. Elle provoque généralement un déficit intellectuel sévère, une absence de langage oral, des troubles moteurs de moindre ampleur et… une propension à la gaieté.

DES PROMESSES JAMAIS TENUES

Océane est, avec Estelle, la maman d'Anaé (5 ans), et Salomé, la maman de Nathael (12 ans), l'une des trois héroïnes de *Lettre au président : un combat pour l'école inclusive*, un documentaire coréalisé par Sophia Aït Kaci, Johanna Ohayon et Clotilde Pilot (1). On y croise aussi, parmi d'autres, Amandine Bugnicourt, la coordinatrice du collectif des parents du Val-de-Marne. Parce qu'il s'agit de montrer le combat qui les unit : dénoncer les promesses jamais tenues de cette école décrétée « inclusive » sans qu'on lui permette de l'être vraiment et qui est devenue, dès lors, une machine à fabriquer de la souffrance pour tous, élèves, professionnels, familles.

Cette souffrance, Océane l'a connue. Elle avait pourtant tout fait dans les clous, bien en amont de la rentrée de 2020. Jusqu'à recevoir, dès novembre 2019, une notification de la Maison départementale des personnes handicapées indiquant que Martin devait bénéficier d'un accompagnant d'élève en situation de handicap (AESH) à plein temps. Elle rencontre alors la directrice de son école de secteur, puis la personne chargée du recrutement des AESH au rectorat de Créteil… Mais à la rentrée, rien. Et personne n'a jugé bon de l'informer. Retour au rectorat. *« Ils m'ont dit : "C'est difficile de recruter, les gens ne veulent pas travailler."* » Et puis, comme Océane est venue au rendez-vous avec Valentine, son deuxième enfant, qui a 2 ans et demi, on lui fait comprendre que, s'il n'y a pas de solution pour Martin, la petite, elle, pourrait être prise à l'école… dès à présent. *« Ça m'a rendue dingue*, raconte sans fard Océane, *de voir qu'ils étaient prêts à choisir entre mes enfants. Je suis partie en mode dragon ! »*

Ce « dragon », c'est juste une mère qui refuse de plier devant l'injustice. Qui jongle entre son travail à l'institut Gustave-Roussy, les différents rendez-vous médicaux de Martin, les taxis, les nounous, la crèche qui accueille son fils depuis ses premiers mois et, heureusement, ne la lâchera jamais. Alors qu'elle se retrouve seule, sans aide – à l'école, on s'est bien gardé de la mettre en contact avec les associations de parents –, Océane passe des nuits blanches sur Internet, se transforme peu à peu en juriste… et dépose le 18 novembre 2020, sans avocat, sans aide, un recours en référé-liberté contre l'atteinte au droit fondamental à la scolarisation de son fils. Dès le lendemain, elle reçoit la convocation pour le tribunal : *« Je me suis dit : je ne suis pas folle, mon fils a vraiment des droits ! Ça m'a donné des ailes. »*

« 8 SEMAINES D'ÉCOLE EN 2020-2021 »

Au rectorat aussi, on décolle enfin : une AESH est recrutée dès le 19 novembre. Et le 1er décembre, enfin, Martin fait sa rentrée. Océane n'est pas naïve : ce recrutement éclair n'a été possible que parce qu'on a *« arraché cette dame à son poste précédent »*. Déshabiller Pierre pour habiller Paul : un grand classique de l'éducation nationale, hélas. Ce qui devait arriver arrive : de plus en plus absente à partir de janvier, l'AESH finira par repartir. *« Au total, sur l'année 2020-2021, Martin a été scolarisé huit semaines »*, se désole sa mère. Heureusement, déclaré prioritaire, Martin aura droit dès septembre 2021 à une place en institut médico-éducatif (IME).

Tout n'est pas rose pour autant. Océane a eu vite fait de constater le manque de moyens qui règne dans les IME où, malgré la bonne volonté, la prise en charge médicale des enfants n'est pas à la hauteur des besoins. Le combat continue mais la jeune femme est plus lucide que jamais : *« La réalité, c'est qu'il est impossible pour une famille monoparentale de mettre son enfant à l'école aujourd'hui, sauf à arrêter de travailler et vivre du RSA. J'ai pu faire tout ça parce que j'avais les moyens – économiques, intellectuels – de le faire. Mais comment font les autres parents ? J'aurais tellement aimé connaître le collectif des parents de Villejuif avant tout ça… »* ■

OLIVIER CHARTRAIN

(1) Diffusé sur YouTube et par des canaux militants, le documentaire peut servir de support à des soirées-débats autour de l'école inclusive. Contact : docu.combat.ecole.inclusive@netcourrier.com